



LEMAG

WEBMANAGERCENTER.COM - HEBDO N° 247 DU 5 FÉVRIER 2026 - 4,90 DINARS



EDITO

Tunisie : des chiffres têtus, une stratégie à clarifier

ECO-FINANCE

Gouvernance et données, les clés d'un nouveau modèle agricole tunisien

CULTURE

Le théâtre tunisien face aux questions d'identité : un siècle de construction culturelle



LEMMAG

WEBMANAGERCENTER.COM - HEBDO N° 247 DU 5 FEVRIER 2026 - 4,90 DINARS

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE

Rue Lac Victoria-
Rés.Flamingo les Berges du
Lac - Tunis

Tél. : (+216) 21 18 18 18

Email : img@planet.tn

webmanagercenter.com

DIRECTEUR PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

REDACTION

Ali DRISS
Khmaies KRIMI
Hajer KRIMI
Sarrah BOUDALI

PHOTOS

Anis MILII

INFOGRAPHIE

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 DT

01

EDITO

Tunisie : des signaux de reprise, mais un modèle encore sous tension

02

A LA UNE

Relance de la croissance : La Tunisie améliore sa visibilité à l'international

03

ECO-FINANCE

AGRICULTURE : Gouvernance et données, les clés d'un nouveau modèle agricole tunisien

04

LA TUNISIE QUI GAGNE

Class Quiz : Comment Class Quiz rend l'éducation numérique accessible à tous

05

EMPLOI

Code du travail : quand la protection des salariés fragilise les PME

06

CHRONIQUE DU TEMPS D'AVANT

Tous les honneurs à Dame Pluie



التجاري بنك
Attijari bank
Croire en vous



Offre Attijari E-Commerce

Toutes les clés de la réussite de
votre business en ligne

Tunisie |

Des signaux de reprise, mais un modèle encore sous tension



Après deux années d'asphyxie économique et un quasi-embargo financier, la Tunisie retrouve lentement le chemin de la visibilité. L'amélioration du rating souverain par Fitch, passée de « CCC+ » à « B- » avec perspective stable, marque un premier tournant psychologique. L'agence souligne une meilleure position extérieure, une réduction du déficit courant et la résilience des IDE. À cela s'ajoute un chiffre inattendu : une croissance de 3,2% au deuxième trimestre 2025, supérieure aux projections des institutions financières.

Cette embellie reste relative, mais elle rompt avec l'inertie de 2023, année de croissance nulle. Elle

montre surtout que, même sous contrainte, l'économie tunisienne conserve des ressorts internes capables de relancer l'activité.

Des prévisions revues à la hausse, mais un optimisme prudent

La Banque mondiale a révisé ses prévisions, tablant désormais sur une croissance de 2,6 % en 2025. Une progression soutenue par trois facteurs exogènes déterminants : une année agricole favorable, la détente des prix mondiaux et une politique monétaire restrictive ayant comprimé les importations. Les secteurs moteurs — agriculture,

construction, tourisme et transferts des TRE — ont contribué à renforcer cette tendance.

Mais l'institution de Bretton Woods se montre prudente. La croissance tunisienne reste inférieure à celle de ses voisins nord-africains et demeure fragile tant que les réformes structurelles n'avancent pas : équité fiscale, gouvernance, performance des entreprises publiques et concurrence. Même constat chez les économistes locaux : pour Ridha Chkoundali, atteindre les 3,2 % annuels nécessite une dynamique d'au moins 4 % au second semestre — un objectif ambitieux.

Agriculture et gouvernance: deux angles morts du modèle tunisien

La crise agricole met en lumière les limites d'un cadre juridique figé depuis plusieurs décennies. Les analyses de Yassine Grissa montrent une administration déconnectée du terrain, sans base de données fiable ni stratégie intégrée. Le manque de cartographie, de pilotage numérique et de structuration collective empêche l'émergence d'un modèle productif moderne. Au Togo, les expériences menées autour de filières fédérées ont triplé les rendements ; la Tunisie dispose des compétences pour transposer ce modèle, mais pas encore de la volonté politique.

Le diagnostic posé par le Forum de la Gouvernance va dans le même sens : vingt ans après la loi n°2005-96, les mécanismes de gouvernance sont devenus obsolètes. Experts

et régulateurs dénoncent une gouvernance « papier », incapable d'accompagner les exigences de transparence, de digitalisation ou de conformité internationale. Les entreprises comme les commissaires aux comptes réclament une refonte profonde, centrée sur la performance et la responsabilité.

Commerce extérieur et finances publiques : les fragilités persistent

Malgré quelques signaux positifs, le déficit commercial s'est creusé à -16,7 milliards de dinars, pénalisé par la hausse des importations et une dépendance énergétique massive. La structure des échanges confirme une fragilité du tissu productif et contredit les ambitions d'autonomie économique.

Le PLF 2026 tente de concilier mesures sociales, soutien à l'investissement et transition

écologique, mais son absence de vision intégrée interroge. La hausse du déficit budgétaire, les 23 000 recrutements publics et les micro-taxes destinées à sauver les caisses sociales témoignent d'une politique à la fois volontariste et risquée.

Conclusion : entre signaux encourageants et risques systémiques

La Tunisie renoue enfin avec un certain crédit international. Mais ces signaux ne suffiront que s'ils s'accompagnent d'un changement de méthode. Sans gouvernance efficace, sans stratégie agricole, sans réforme du commerce extérieur et sans discipline budgétaire, la reprise restera un frémissement conjoncturel.

Le pays revient de loin. Il lui reste désormais à aller loin — mais pour cela, il faut un cap, des données et une volonté collective.



Kia EV3.

Silence, ça roule.



Movement that inspires



WINNER

2025 **WORLD CAR AWARDS**™

WORLD CAR OF THE YEAR

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



Relance de la croissance |

La Tunisie améliore sa visibilité à l'international



Après avoir enregistré une croissance nulle en 2023 et subi, depuis, un embargo financier international de fait après le refus du FMI et ses alliés d'accorder

à la Tunisie des facilités de paiement, l'économie tunisienne a commencé, en 2025, à se ressaisir et à améliorer sa visibilité dans le monde financier.

A preuve, deux récentes bonnes nouvelles méritent qu'on s'y attarde.

La première concerne l'amélioration en septembre 2025, du rating souverain. L'Agence



de notation internationale Fitch Ratings a relevé la note de « CCC+ » à « B- » avec une perspective stable. L'Agence a justifié cette amélioration relative puisque le défaut de paiement demeure, par plusieurs facteurs : meilleure position extérieure du pays, caractérisée par une baisse du déficit courant, résilience des investissements directs étrangers (IDE) et des décaissements de partenaires internationaux.

La Banque mondiale révises ses prévisions et l'explique

La deuxième, la plus importante à notre avis, a trait à la révision à la hausse, de ses prévisions de croissance du PIB réel pour la Tunisie à 2,6% en 2025 (+0,7%) par rapport à ses estimations d'avril 2025 (1,9%).



« La Tunisie a surpris les observateurs en enregistrant une croissance de 3,2 % au deuxième trimestre, un chiffre supérieur aux anticipations des institutions financières. »

Dans son rapport économique sur le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afghanistan et le Pakistan (MENAAP), publié, le 7 octobre

2025, la Banque mondiale a expliqué sa décision par trois facteurs positifs exogènes et internes qui ont prévalu en 2025 :

- des conditions climatiques favorables (une année pluvieuse),
- une détente des prix mondiaux (baisse des prix des matières premières et denrées alimentaires)
- maintien d'une politique monétaire restrictive (réduction drastique des importations).

Dans le détail, cette amélioration de la croissance serait soutenue par les apports et performances de quatre secteurs :

- l'agriculture, notamment, des filières céréalières (1, 8 million de tonnes environ sur des besoins totaux de 3,3 millions de tonnes) et oléicole (production record estimée à 340 mille tonnes),
- le regain du secteur de la construction (travaux publics et bâtiment...),
- le tourisme (plus de 10 millions de touristes attendus),
- les transferts des tunisiens résidents à l'étranger (estimés à 7 milliards de dinars environ).

Industrie

Les résultats de l'enquête semestrielle sur l'investissement dans le secteur des industries manufacturières ont révélé une amélioration de l'investissement dans le secteur des industries mécaniques qui passe de 6% au cours du deuxième semestre de l'année 2024 à 23 % pendant la même période de l'année 2025.

Il convient de rappeler que l'enquête sur les investissements et leurs perspectives, menée par l'Institut national de la statistique, vise en particulier à évaluer le développement des investissements actuels dans le secteur au cours du semestre qui précède la réalisation de l'enquête et d'estimer les perspectives de développement de cet investissement au cours de la période suivante, selon les attentes des industriels.

Il est à noter que les exportations des industries mécaniques et électriques ont augmenté de 6,4 % au cours des neuf premiers mois de 2025 par rapport à la même période de l'année précédente, avec une valeur estimée à environ 22,7 milliards de dinars, selon les données de l'Institut national de la statistique.

Cette augmentation est imputée principalement à la croissance des exportations des industries électriques de 10,4%, tandis que les exportations de l'industrie mécanique ont augmenté de 0,5%.



« L'agence Fitch a amélioré la note de la Tunisie, soulignant une meilleure position extérieure et la résilience des IDE. »

Malgré cette révision, la Banque mondiale demeure sceptique quant à la relance de l'économie tunisienne et le justifie. D'après l'institution de Bretton woods, l'économie tunisienne reste moins dynamique que la moyenne d'Afrique du nord où la croissance devrait dépasser 3,5% en moyenne sur la période 2025-2026.

Pour la Banque mondiale, les réformes structurelles en matière d'équité fiscale, de gouvernance, d'entreprises publiques et de concurrence demeurent indispensables pour renforcer durablement la croissance.

Le point de vue des experts

Interpellé, par la radio privée, Jawhara FM, sur les tenants et aboutissants de cette révision, l'universitaire et économiste Ridha Chkoundali, a expliqué que « cette révision est due au fait que la Tunisie a réalisé, au deuxième trimestre, un taux supérieur aux attentes, atteignant 3,2 % ».

«C'était une surprise, même pour les experts économiques», a-t-il dit. L'universitaire a rappelé que, pour atteindre le taux de croissance de 3,2 % prévu pour l'année 2025, la Tunisie devrait enregistrer un taux de croissance, durant le second semestre, supérieur ou égal à 4 %, ce qui reste difficile» selon lui.

Et l'économiste d'ajouter : « Pour atteindre le taux de croissance prévu par la BM, soit 2,6 %, et qui demeure très optimiste, il faut que quatre secteurs majeurs se réveillent : le phosphate, la construction, l'agriculture et le tourisme ».



« Entre relèvement de note et meilleure croissance prévue, la Tunisie retrouve une place plus visible sur la scène financière. »

Par delà le point de vue des uns et des autres, nous pensons que l'amélioration du rating souverain tunisien et la révision par la Banque mondiale des prévisions de croissance du PIB réel pour la Tunisie à 2,6% en 2025 (+0,7%), constituent, à priori, de bonnes nouvelles, voire une bonne publicité pour la Tunisie dans le monde financier international. N'oublions que la Tunisie, en enregistrant une croissance nulle en 2023 revient de loin. A bon entendeur.

ABOU SARRA

en bref

- Fitch Ratings relève la note de la Tunisie à B- avec perspective stable.
- La Banque mondiale prévoit une croissance de 2,6 % du PIB en 2025.
- Reprise soutenue par l'agriculture, le tourisme, la construction et les transferts.
- Les réformes structurelles restent indispensables pour une relance durable.
- Deux signaux positifs qui redonnent confiance aux partenaires internationaux.

AGRICULTURE |

Gouvernance et données, les clés d'un nouveau modèle agricole tunisien



Loin d'être marginale, l'agriculture constitue un levier essentiel pour la souveraineté économique de la Tunisie. Mais selon

Yassine Grissa, trader en agriculture et CEO du groupe AgroBourse, secteur vital demeure entravé par une

réglementation obsolète et un manque manifeste de vision stratégique.

Entretien



« Les lois agricoles n'ont pas suivi les mutations du siècle. Elles ne reflètent ni les enjeux climatiques ni la digitalisation des filières. »

Quels sont, à vos yeux, les blocages fondamentaux de l'agriculture en Tunisie aujourd'hui ?

Yassine Grissa : Le principal frein réside dans le cadre juridique et administratif qui gouverne le secteur. En Tunisie, comme dans beaucoup de pays africains, l'agriculture continue de fonctionner par des textes législatifs conçus il y a plusieurs décennies.

Ces lois, qui n'ont pratiquement pas été réformées, ne prennent pas en compte les mutations majeures du XXI^e siècle : l'impact du changement climatique, l'émergence du numérique, la complexification des marchés agricoles mondiaux, ou encore l'évolution des modes de consommation tel la place que prend de plus l'agriculture biologique.

Ce décalage entre la norme et la réalité crée une forme d'inertie.

Ce n'est pas que les anciennes règles étaient mauvaises en elles-mêmes c'est qu'elles sont devenues inadaptées, presque paralysantes.

Quelles sont les conséquences de ce manque d'adaptation aux nouvelles réalités du terrain ?

L'absence de stratégie globale se traduit par une gestion fragmentée, court-termiste et souvent réactive. Il n'existe pas, à ma connaissance, en Tunisie de cartographie dynamique et actualisée des zones de production, des besoins par filière, ni même des infrastructures existantes.

Résultat : on subventionne parfois des filières en perte de vitesse tout en négligeant des cultures à fort potentiel. On importe des denrées que l'on pourrait produire localement, faute d'avoir organisé la filière en amont. En somme, on évolue dans un système qui ressemble plus à une gestion de la pénurie qu'à une véritable politique de développement.

Est-ce aussi un problème de priorités politiques ?

En grande fête, oui. L'agriculture devrait être traitée comme un secteur stratégique au

même titre que l'énergie ou les télécommunications. Non seulement elle nourrit la population, mais elle peut aussi générer des excédents à l'exportation, stabiliser les zones rurales et atténuer la pression migratoire.

La sécurité alimentaire est déterminante pour la sécurité nationale, pourtant, on continue de la percevoir comme un secteur secondaire, voire marginal. On veut adopter le mode de vie d'un pays riche avec les ressources d'un pays en développement : c'est une contradiction structurelle dans un pays doté pourtant de tous les atouts naturels et humains pour faire un saut qualitatif et quantitatif indépendamment parlant des changements climatiques.



« Nourrir la population, stabiliser les zones rurales, réduire la migration : l'agriculture peut tout cela, si elle est considérée comme stratégique. »

Alors que les défis agricoles exigent cohérence et anticipation, nous ne voyons pas de véritables outils de pilotage et la vision

technocratique est souvent déconnectée du terrain. L'administration agricole serait-elle « hors-sol » ? S'agit-il réellement d'une gouvernance éclatée et d'une myopie décisionnelle alors que nous ne disposons pas de toutes les données sur terrain ?

Il ne s'agit pas d'accabler les fonctionnaires, mais de pointer un dysfonctionnement systémique. L'administration agricole tunisienne — avec ses 14.000 agents — fonctionne encore selon des logiques bureaucratiques rigides, très peu ancrées dans la réalité du terrain.

Il manque une base de données fiable, exhaustive, accessible et actualisée. On ne sait pas avec précision combien d'hectares sont réellement cultivés, qui les exploitent, quels sont les rendements, quelles sont les contraintes logistiques ou climatiques associées.

« L'absence de données fiables conduit à des décisions prises à l'aveugle, souvent sous la pression politique. »

En l'absence de cette connaissance fine, on prend des décisions à l'aveugle, souvent dictées par l'urgence ou la pression politique.

« La Tunisie a les compétences, mais elle manque de volonté pour transformer son modèle agricole. »

Par exemple ?

Un exemple concret : les annonces de « récupération de terres domaniales ». On entend fréquemment dire que des milliers d'hectares laissés en friche ont été « récupérés » par l'État. Mais que signifie exactement cette récupération ? Ces terres sont-elles réellement exploitées depuis ? Par qui ? Avec quels résultats ? Sans un système d'information moderne, ces annonces relèvent davantage de la communication que d'un réel redéploiement productif.

Quelles pistes de réforme proposeriez-vous pour rompre avec cet immobilisme ?

Il faut repenser la gouvernance agricole sur des bases scientifiques et numériques.

Première étape : cartographier le foncier agricole au mètre carré près, intégrer des données satellites, croiser les informations fiscales, cadastrales, et agronomiques.

Deuxième étape : construire des outils d'aide à la décision à destination des pouvoirs publics, mais aussi des exploitants.

Enfin, il faut réorganiser les structures de production : favoriser les coopératives modernes, les groupements d'intérêt économique, ou les sociétés de services agricoles. Le modèle du petit exploitant isolé est de moins en moins viable économiquement. Il faut mutualiser les efforts, les équipements, les financements.

Vous avez en tant que consultant aux nations unies supervisé des programmes de développement de l'agriculture dans certains pays africains et vous avez plaidé pour une nouvelle approche de l'agriculture : collective, intelligente et adossée aux technologies les plus avancées pour une révolution agricole inclusive, technologique et durable, les résultats ont-ils été probants ?

J'ai travaillé au Togo, dans le cadre de projets soutenus par les Nations Unies. Nous avons regroupé des agriculteurs autour de filières spécifiques, comme le maïs ou le soja, en dépassant la logique de la petite parcelle individuelle.



« Cartographier, structurer, numériser : voilà les trois étapes d'une gouvernance agricole moderne. »

En les fédérant, on a pu structurer des chaînes de valeur entières : accès groupé aux entrants, collectif d'irrigation, transformation locale, débouchés à l'export.

Résultat : des rendements triplés dans certains cas, une notable progression des revenus et une plus grande résilience face aux aléas climatiques.

Vous évoquez souvent l'usage de la blockchain et de l'IA. Ce ne sont pas des gadgets technologiques ?

Pas du tout. Ce sont des outils puissants au service de la transparence, de l'efficacité et de la confiance. La blockchain, par exemple, permet d'enregistrer

chaque étape d'un processus agricole — semis, traitements, récolte, transport — de manière infalsifiable.

Cela facilite la traçabilité, essentielle pour l'exportation. Mais surtout, elle permet d'automatiser les paiements via des contrats intelligents : un agriculteur peut être payé instantanément à la livraison, sans passer par des intermédiaires.

Quant à l'intelligence artificielle, elle peut prévoir les besoins en eau, recommander les semences les plus adaptées, optimiser les calendriers de culture, ou encore anticiper les maladies.

Ce modèle pourrait-il être transposé en Tunisie ?

Tout à fait. Depuis 2018, je présente ce modèle à différents

interlocuteurs en Tunisie. Il repose sur trois piliers : l'agrégation des producteurs autour de structures solides, l'intégration technologique à tous les niveaux, et la gouvernance basée sur les données.

Ce n'est ni utopique ni hors de portée. Ce qui manque, ce n'est pas la compétence — nous avons des ingénieurs, des agronomes, des chercheurs brillants — mais la volonté politique d'impulser un changement de paradigme.

L'agriculture tunisienne a besoin d'une révolution numérique et collective, il est grand temps de la sortir du bricolage et de la considérer comme un pilier économique vital pour le pays.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

en bref

- Le **cadre législatif** tunisien de l'agriculture reste inchangé depuis plusieurs décennies.
- Il ne répond plus aux **enjeux climatiques**, technologiques et économiques actuels.
- L'**absence de stratégie** et de données fiables bloque les décisions efficaces.
- Yassine Grissa propose un modèle fondé sur la **cartographie**, les coopératives et la technologie.
- L'**expérience du Togo** montre que l'agrégation et la numérisation peuvent tripler les rendements.
- Pour lui, la Tunisie doit engager une « **révolution agricole** » centrée sur la donnée et la volonté politique.



NEO
BTE

البنانكة تانك وان ما إنتي !



تلشرجي application NEO BTE
و حل 100% compte en ligne



بانك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats



Entre décalage réglementaire, pratiques inachevées, l'urgence d'un nouveau souffle institutionnel



Vingt ans après l'adoption de la loi n°2005-96, considérée à l'époque comme une pierre angulaire de la transparence et de la responsabilité économique, la Tunisie se trouve face à une interrogation fondamentale : notre cadre de gouvernance est-il encore adapté aux réalités du temps présent ?

C'est à cette question que

la 7^e édition du Forum de la Gouvernance, organisée par le Centre Tunisien de Gouvernance des Entreprises (CTGE) sous l'égide de l'IACE, a voulu répondre. La rencontre, tenue sous le thème « 20 ans après la Loi n°2005-96 : Faut-il revoir et actualiser notre cadre de gouvernance ? » samedi 18 octobre a ligué experts comptables, dirigeants d'entreprises, régulateurs et universitaires autour d'un même constat : le cadre juridique et institutionnel de la gouvernance, pourtant novateur à son origine, montre aujourd'hui ses limites, voire son obsolescence.

« La Tunisie ne pourra ni être compétitive ni pérenne sans une gouvernance efficace et crédible. »

Zoubair Chaïeb : « Passer du constat à l'action »

Dans son discours d'ouverture, Zoubair Chaïeb, vice-président de l'IACE, a rappelé la portée historique de la loi de 2005. Adoptée dans un contexte de réformes économiques et de modernisation du climat des affaires, cette loi visait à renforcer la transparence des relations financières, garantir l'indépendance des commissaires aux comptes et instaurer des comités d'audit au sein des entreprises. Elle devait constituer la base d'un modèle de gouvernance inspiré des normes internationales, reposant sur trois piliers : transparence, responsabilité et intégrité.



« La loi de 2005 n'a pas évolué avec le monde économique. Il est temps d'adapter nos outils de gouvernance aux réalités de 2025. »

Vingt ans après, les mécanismes peinent à suivre l'évolution du monde économique. La digitalisation, la montée des exigences extra-financières, les obligations de conformité internationale et la lutte contre le blanchiment d'argent ont profondément transformé le cadre des affaires. Or, la législation tunisienne est restée figée dans une logique de contrôle formel plus que de performance réelle.

« Sans gouvernance efficace, il ne peut y avoir ni compétitivité, ni attractivité, ni pérennité », a martelé Chaïeb. Pour lui, le moment est venu de passer du constat à l'action : la Tunisie a besoin d'un cadre moderne, cohérent et crédible, capable d'inspirer la confiance et d'attirer les investissements, locaux comme étrangers.

Fayçal Derbel : un diagnostic lucide des dysfonctionnements

Le cœur du Forum a été marqué par la présentation de Fayçal Derbel,

président du CTGE, qui a livré les résultats d'une double enquête conduite auprès de commissaires aux comptes et d'entreprises non cotées, afin d'évaluer la mise en œuvre effective de la loi de 2005 et de mesurer son impact réel sur les pratiques de gouvernance.

Le constat est sans appel : le cadre réglementaire est perçu comme désuet, inefficace et inadapté aux défis contemporains.

Les résultats révèlent ce qui suit :

- une application partielle des dispositions relatives aux comités d'audit ;
- une indépendance souvent théorique des commissaires aux comptes, confrontée à des pressions économiques et relationnelles ;
- des mécanismes de contrôle insuffisants, affaiblis par la complexité réglementaire et la faiblesse des sanctions ;
- une absence d'harmonisation entre les différentes instances de contrôle et un manque de sensibilisation des dirigeants à la gouvernance comme outil de création de valeur, et non simple obligation formelle.

Selon Derbel, la loi a permis de poser les fondations, mais elle n'a pas réussi à ancrer une culture de gouvernance vivante et évolutive.

Les entreprises participant à l'enquête pour l'étude évoquent un écart croissant entre les textes et la réalité du terrain : plusieurs obligations légales (comme la publication des rapports d'audit ou la création effective de comités de gouvernance restent) sont faiblement respectées faute d'incitations ou de mesures légales adaptées.



« Les entreprises comme les commissaires aux comptes jugent le cadre actuel désuet, inefficace et inadapté aux défis économiques. »

Les commissaires aux comptes, de leur côté, dénoncent un cadre « rétrograde et parfois paralysant », où la responsabilité pénale constitue une menace permanente, décourageant les prises de position indépendantes. Beaucoup plaident pour une clarification des rôles et une révision du régime de responsabilité, jugée inéquitable.

Derbel a également mis en exergue l'insuffisance du dispositif de transparence financière, citant les défauts du registre national des entreprises et la lenteur des

procédures de mise à jour des données. « Nous avons un cadre légal bien intentionné, mais il est resté au stade déclaratif. Il faut maintenant un système vivant, agile et harmonisé avec les pratiques internationales », a-t-il conclu.

Des pistes de réforme concrètes

Partant de ces résultats, le CTGE formule plusieurs recommandations prioritaires :

- réviser la loi de 2005 pour y intégrer les nouvelles exigences liées à la digitalisation, à la conformité extra-financière et à la gouvernance environnementale et sociale (ESG) ;
- mettre en place une supervision centralisée et active, capable de suivre en temps réel les pratiques de gouvernance au sein des entreprises ;
- alléger la responsabilité pénale des commissaires aux comptes, en la recentrant sur la faute grave, afin d'éviter la paralysie du contrôle ;
- rendre obligatoire la nomination des comités d'audit dans toutes les sociétés dépassant un certain seuil d'activité ;

- créer un registre public des administrateurs, garantissant leur indépendance et leur qualification professionnelle.

Ces propositions traduisent une volonté claire : sortir d'une gouvernance « papier » pour construire une gouvernance de conviction et de résultat.

Néji Hergli : « Une législation en décalage avec son temps »

Prenant la parole à son tour, Néji Hergli, président d'honneur de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT), a livré une analyse sans complaisance du cadre juridique existant.



« La Tunisie doit rompre avec la gouvernance formelle pour bâtir une culture de performance et de transparence. »

Pour lui, la loi n°2005-96, malgré son ambition initiale, « n'a pas su évoluer avec la société économique ». Elle demeure prisonnière d'un formalisme excessif, souvent déconnecté des pratiques réelles de gestion et de contrôle.

Hergli a insisté sur la désuétude

du dispositif réglementaire, en soulignant que plusieurs textes d'application datent de près de deux décennies et même de beaucoup plus, alors que le monde économique s'est métamorphosé : mondialisation des marchés, explosion de la finance numérique, exigences croissantes en matière de conformité et de transparence.

« *Nous ne pouvons pas gouverner l'économie de 2025 avec les outils de 2005* », a-t-il déclaré.

Le président d'honneur de l'OECT a pointé l'incohérence entre les lois existantes et la réalité opérationnelle des entreprises. Les dispositifs de contrôle sont fragmentés, souvent inefficaces et faiblement coordonnés entre les différentes instances de supervision.

Il a également présenté la faible articulation entre les organes de régulation et les ordres professionnels, appelant à une meilleure synergie pour renforcer la confiance dans les institutions. Pour Hergli, la réforme de la gouvernance passe par une refonte globale, et non par des ajustements partiels. Elle doit s'appuyer sur une vision intégrée, liant transparence, performance et éthique tout en adoptant une approche pragmatique, ancrée dans les réalités tunisiennes.



Pointeuse

La cheffe du gouvernement, Sarah Zafrani Zanzari, a adressé le 23 octobre courant une circulaire à l'ensemble des ministres, les invitant à mettre en place un système de contrôle de présence fondé sur l'empreinte digitale, et à entamer immédiatement les procédures nécessaires à son installation.

Le texte insiste sur la nécessité d'acquérir et d'installer les équipements requis, en nombre suffisant, dans toutes les administrations centrales et régionales, ainsi que dans les établissements et entreprises publics, y compris les gouvernorats, délégations et municipalités.

La circulaire précise également que ces dispositifs doivent être fonctionnels, entretenus régulièrement et installés dans des emplacements assurant un accès facile et une surveillance continue.

Les ministres sont appelés à superviser directement le déploiement de ce système, à garantir sa mise en service rapide et à vérifier la fiabilité des données justifiant les absences.

Ils devront en outre transmettre un rapport mensuel à la direction générale des services communs de la présidence du gouvernement, comportant le tableau des absences, signé et accompagné, le cas échéant, des décisions disciplinaires correspondantes.

« **La gouvernance doit devenir une culture partagée, un état d'esprit au service du bien commun et de la performance.** »

Reconstruire la confiance

Au terme des échanges, un consensus s'est dégagé : la Tunisie ne peut plus se contenter d'un cadre juridique symbolique. Le défi est désormais de bâtir une gouvernance active, mesurable et évolutive, au service de la compétitivité et de la confiance.

Comme l'a rappelé Fayçal Derbel, « **la gouvernance n'est pas une fin en soi, mais un état d'esprit** ». Elle suppose un engagement collectif : celui des dirigeants, des auditeurs, des actionnaires, des régulateurs

et, au-delà, des citoyens. Sans ce socle de confiance partagée, aucune réforme, si ambitieuse soit-elle, ne pourra produire ses effets. Quelqu'un a dit : **"Une bonne gouvernance sert le bien commun tandis qu'une mauvaise se sert de lui"**.

Gouvernance et réalités économiques sont intrinsèquement liées, une gouvernance efficace est cruciale pour la performance économique. Elle comprend les processus de prise de décision et de gestion d'une organisation et impacte directement les réalités économiques en favorisant la transparence, la responsabilité et un environnement propice à la croissance et encourage l'investissement. Une mauvaise gouvernance, à l'inverse, peut entraîner l'instabilité économique.

A bon entendeur ...

Amel Belhadj Ali

en bref

- La Tunisie célèbre les 20 ans de **la loi n°2005-96 sur la gouvernance**.
- **Experts et dirigeants** jugent le dispositif obsolète face aux nouveaux défis économiques.
- **Le CTGE** propose une réforme intégrant digitalisation, conformité et critères ESG.
- **La responsabilité pénale** des commissaires aux comptes est jugée dissuasive.
- **Consensus final** : reconstruire la confiance par une gouvernance de résultat.

la Tunisie peut-elle encore préserver son autonomie économique ?



Les chiffres publiés récemment par l'Institut National de la Statistique (INS) mettent en évidence des déséquilibres persistants dans les échanges commerciaux entre la Tunisie et plusieurs partenaires. Si certains déficits peuvent être justifiés par l'importation de produits stratégiques, d'autres soulèvent des interrogations sur la pertinence économique de ces flux.

Le déficit commercial tunisien s'est creusé de -13,5 milliards de dinars en un an, atteignant -16,7 milliards, avec un taux de couverture qui a été de 73,5% contre 77,5% durant la même période en 2024 (chiffres à fin septembre 2025). Cette détérioration n'est pas due à une chute des exportations en valeur absolue — elles stagnent à 46,4 milliards de dinars — mais

à une hausse continue des importations, désormais à 63,1 milliards (contre 60 milliards une année auparavant).

Comme le souligne l'économiste Ridha Chkoundali, ce déficit n'est pas seulement un indicateur macroéconomique : il menace la stabilité du dinar, fragilise les réserves en devises et contredit la politique d'autonomie

économique affichée par le gouvernement. Il met aussi en lumière une dépendance énergétique structurelle à l'Algérie, notamment pour le gaz, qui représente à lui seul près de la moitié du déficit.

Pays avec déficit commercial élevé et faible valeur ajoutée locale

Plusieurs pays affichent un excédent d'importations sur les trois années, sans que les produits concernés soient nécessairement stratégiques ou absents du marché tunisien.

Les chiffres dans le tableau ci-joint, confirment le constat du Pr Aram Belhadj :

« Il est compréhensible d'avoir un déficit commercial important avec un pays si les produits importés sont nécessaires — voire stratégiques — pour notre économie. En revanche, il est inacceptable que ce déficit persiste avec des pays qui nous fournissent des biens déjà disponibles sur le marché local ou qui n'apportent aucune valeur ajoutée à notre économie. Le tableau publié par l'Institut National de la Statistique en est la preuve éclatante. »

Cas particulier de l'Algérie (hors gaz)

En excluant les produits gaziers, les importations algériennes atteignent 4,5 milliards en 2025, contre seulement 1,3 milliard d'exportations tunisiennes. Le déficit est donc de -3,2 milliards, ce qui interroge sur la nature des produits importés. Si le gaz est exclu, il reste à déterminer si les autres biens (produits agricoles, matériaux de construction, etc.) sont réellement indispensables ou s'ils concurrencent des filières locales.

Tout n'est pas sombre !

Cependant, tout n'est pas sombre : la hausse des importations de biens d'équipement et de matières premières pourrait signaler un redémarrage de l'investissement productif. De plus, l'excédent commercial avec la France, l'Allemagne et la Libye (7,6 milliards de dinars cumulés) constitue un rempart partiel contre l'aggravation du déficit global.

Enfin, le déficit commercial est presque structurel avec les pays des BRICS, ce qui en fait les principaux contributeurs à l'érosion des équilibres extérieurs tunisiens. Cela appelle

à une relecture stratégique des partenariats commerciaux, en privilégiant les échanges équilibrés et à forte valeur ajoutée. Pour la Tunisie, rééquilibrer les échanges commerciaux est une question non seulement de survie économique mais d'indépendance des décisions et postures politiques d'autant plus que la structure des échanges révélant une fragilité persistante du tissu productif national est contradictoire que les discours officiels exagérément volontaristes.

Les temps sont venus de freiner l'entrée de produits importés qui concurrencent inutilement les producteurs locaux, de mettre un terme aux importations superflues de biens que la Tunisie produit déjà et de lutter contre l'importation de produits redondants au regard de l'offre tunisienne.

L'État tunisien doit entreprendre une politique de redressement et de renforcement du tissu productif local, consolider les accords à haute valeur ajoutée et réviser les échanges non stratégiques.

Encore faut-il que les voix de la raison soient entendues et écoutées.

Amel Belhadj Ali

ESET Research analyse les cybermenaces du second semestre 2025, l'IA se place au cœur des attaques



[ESET Research](#) publie son rapport semestriel sur les menaces, couvrant les tendances observées de juin à novembre 2025.

- Les arnaques en ligne se perfectionnent notamment avec des deepfakes plus réalistes, sites de phishing générés par IA

et publicités éphémères pour contourner la détection.

- Malgré une brève réapparition après sa perturbation en mai 2025, Lumma Stealer affiche un net déclin, avec une baisse de 86 % des détections au second semestre 2025.

- Les attaques NFC gagnent en ampleur et en sophistication, avec de nouvelles fonctionnalités et campagnes malveillantes détectées au second semestre 2025.

ESET Research dévoile son rapport semestriel couvrant

la période de juin à novembre 2025. Ce document analyse les tendances du paysage des menaces, observées à la fois par la télémétrie ESET et par les analyses des experts en détection et en recherche des laboratoires ESET. Au second semestre 2025, les malwares qui utilisent l'intelligence artificielle sont passés du stade conceptuel à des usages concrets. ESET a ainsi identifié PromptLock, le premier ransomware connu, piloté par l'IA, capable de générer dynamiquement des scripts malveillants. Si l'IA demeure aujourd'hui principalement utilisée pour produire des contenus d'hameçonnages et d'escroquerie plus réalistes, PromptLock, aux côtés de quelques autres menaces émergentes basées sur l'IA, amorce une nouvelle ère dans l'évolution des cybermenaces.

« Les opérateurs derrière les arnaques à l'investissement Nomani(1) ont également perfectionné leurs méthodes. Nous avons constaté une nette amélioration de la qualité des deepfakes, l'apparition de sites de phishing générés par l'IA, ainsi que des campagnes publicitaires éphémères pour échapper au mécanisme de détection », explique Jiří Kropáč, directeur des laboratoires de prévention des menaces chez ESET. Selon la télémétrie d'ESET, les détections

liées aux arnaques Nomani ont progressé de 62 % sur un an, malgré un léger ralentissement observé au second semestre 2025. Ces arnaques, initialement diffusées sur Meta, sont apparues sur d'autres plateformes, dont YouTube.

Sur le front des ransomwares, le nombre de victimes a dépassé les chiffres de 2024 bien avant la fin de l'année. Les projections d'ESET Research font état d'une hausse annuelle de 40 %. Les groupes Akira et Qilin se sont imposés comme les principaux acteurs du modèle « ransomware as a service », tandis que Warlock, un nouvel entrant plus discret, s'est distingué par l'introduction de techniques d'évasion inédites. Les « tueurs d'EDR ou EDR Killer » continuent de proliférer, confirmant que les solutions de détection et de réponse restent un obstacle majeur pour les cybercriminels.

Après sa perturbation mondiale en mai, Lumma Stealer a tenté deux brèves réapparitions. Toutefois, son déclin semble désormais acté. Les détections ont chuté de 86 % au second semestre 2025 par rapport au premier, et l'un de ses principaux vecteurs de diffusion, le cheval de Troie HTML/FakeCaptcha utilisé dans les attaques ClickFix, a pratiquement disparu de la télémétrie ESET.

A l'inverse, CloudEyE, également connu sous le nom de GuLoader, a connu une croissance spectaculaire, avec une augmentation proche d'un facteur trente selon les données d'ESET. Diffusé via des campagnes d'e-mails malveillants, ce service de téléchargement et de chiffrement de malwares est utilisé pour déployer d'autres charges malveillantes, notamment des ransomwares, ainsi que des voleurs d'informations largement répandus tels que Rescoms, Formbook et Agent Tesla. La Pologne a été le pays le plus touché, concentrant 32 % des tentatives d'attaque CloudEyE détectées au second semestre 2025.

Dans l'écosystème mobile, les attaques NFC ont gagné en ampleur et en sophistication, comme en témoigne leur augmentation de 87 % dans la télémétrie ESET. NGate, pionnier des menaces NFC, a évolué pour inclure le vol de contacts, ouvrant la voie à des attaques plus ciblées. RatOn, un nouveau malware inédit pour opérer des fraudes NFC, combine de manière originale des fonctionnalités de cheval de Troie et d'accès à distance (RAT), avec des attaques par relais NFC, illustrant la créativité des cybercriminels. RatOn a été diffusé via de

fausses pages Google Play et des publicités imitant une version pour adulte de TikTok ou des services bancaires numériques. PhantomCard, variante de NGate adaptée au marché brésilien, a été observé dans plusieurs campagnes locales.

Pour plus d'informations, consultez le rapport complet en accès libre sur [WeLiveSecurity.com](https://www.welivesecurity.com), disponible en anglais et en français.

(1) <https://www.welivesecurity.com/en/scams/investors-beware-ai-powered-financial-scams-swamp-social-media/>

À propos d'ESET

ESET® entreprise européenne de cybersécurité reconnue mondialement, se positionne comme un acteur majeur dans la protection numérique grâce à une approche technologique innovante et complète. Fondée en Europe et disposant de bureaux internationaux, ESET combine la puissance de l'intelligence artificielle et l'expertise humaine pour développer des solutions de sécurité avancées, capables de prévenir et contrer efficacement les cybermenaces émergentes, connues et inconnues. Ses technologies, entièrement conçues dans l'UE, couvrent la protection

des terminaux, du cloud et des systèmes mobiles, et se distinguent par leur robustesse, leur efficacité et leur facilité d'utilisation, offrant ainsi une défense en temps réel 24/7 aux entreprises, infrastructures critiques et utilisateurs individuels. Grâce à ses centres de recherche et développement et son réseau mondial de partenaires, ESET propose des solutions de cybersécurité intégrant un chiffrement ultra-sécurisé, une authentification multifactorielle et des renseignements approfondis sur les menaces, s'adaptant constamment à l'évolution rapide du paysage numérique.



Ce qu'il faut savoir sur les nouvelles mesures



Contrairement aux généralités de la première version du projet de loi de finances 2026 (PLF 2026) présentée, auparavant, par le gouvernement, une mouture chiffrée a été soumise pour examen, le 16 octobre 2026, à l'Assemblée des représentants du peuple.

En voici les principales caractéristiques.

Orientation générale : Sans s'inscrire dans le cadre d'une vision cohérente sur le long terme, voire sans boussole, le projet se propose de réaliser, l'espace d'une année, des mesures sociales audacieuses, des réformes fiscales structurantes et un recours plus prononcé à l'endettement intérieur pour cofinancer le budget.

Les dispositions phares : Hausse des salaires, impôt sur la fortune, cofinancement direct du budget par la Banque centrale, création de 23 mille emplois dans le secteur public, la filière oléicole promue au rang de priorité nationale...

Montant du budget : Il est fixé à 79,624 milliards de dinars pour l'exercice 2026.

Il sera financé par des recettes estimées à 52,560 milliards de



dinars dont 47,773 milliards proviendront de ressources fiscales, soit 82 % du total. Il s'agit d'une augmentation de 5,2% par rapport à l'exercice 2025.

Le budget servira à financer des dépenses évaluées à 63,5 Milliards de dinars soit une hausse de 6,4% par rapport à l'exercice précédent. Déficit budgétaire : il atteindrait, en 2026, 11,015 milliards de dinars contre 10 milliards de dinars dans la loi de finances 2025.

Financement du budget : les besoins de financement en emprunt intérieur et extérieur sont estimés à 27 Milliards de dinars contre 28 Milliards de dinars une année auparavant.



« Le PLF 2026 fixe le budget à 79,624 milliards de dinars, dont 82 % proviennent des recettes fiscales, une hausse de 5,2 % sur un an. »

Ce montant est destiné à couvrir le déficit et le remboursement du principal de la dette, estimé à 7,9 milliards de dinars pour la dette intérieure et autant pour la dette extérieure.

Ces besoins d'emprunt seront

couverts par des ressources intérieures 19 milliards de Dinars dont une nouvelle facilité de prêt sera fournie par le nouveau garant de la soutenabilité du budget tunisien, la Banque centrale de Tunisie (BCT) les ressources d'emprunt extérieures devraient être limitées à 6,8 milliards de dinars.

Emploi : Le PLF2026 prévoit le recrutement net de 23.000 agents publics ce qui porterait l'effectif total de la fonction publique à 687 mille agents en 2026.

Le projet met l'accent sur le rôle social de l'État dans la création d'emplois et l'incitation au recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur dans le secteur privé, avec une prise en charge progressive de leurs cotisations sociales par l'État.

Il prévoit également de renforcer le Fonds national de l'emploi, en donnant priorité aux chômeurs de longue durée et en finançant des programmes de formation pour les jeunes diplômés et les étudiants en fin d'études. Des dispositions exceptionnelles ciblent l'emploi des chômeurs de longue durée, avec des programmes de formation et d'intégration adaptés.

Salaires : Le PLF 2026 prévoit des majorations salariales par décret dans les secteurs public et privé ainsi que pour les

Recettes fiscales

Les recettes du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2025 devraient enregistrer une hausse de 4,4% en comparaison avec les résultats de l'année précédente, pour atteindre 49 090 millions de dinars (MD), contre des prévisions préliminaires de 50 028 MD.

Le ministère de Finances a expliqué cette hausse par l'augmentation prévue des recettes fiscales de l'année 2025 de 6,6 %, pour atteindre 44 523 MD par rapport à l'année 2024, et contre des prévisions préliminaires de 45 249 MD, compte tenu de l'évolution des impôts directs et indirects, selon le projet du budget de l'Etat 2026.

S'agissant des recettes du budget de l'Etat de 2026, elles devront augmenter de 52 560 MD, soit une hausse de 7,1 % ou 3 470 MD, en comparaison avec les prévisions de 2025.

Les ressources propres représentent 66% du total des ressources de l'Etat au titre de l'année 2026.

Les recettes du budget 2026 se répartissent entre des recettes fiscales de 47 773 MD, représentant 90,9% des recettes du budget, ainsi que des recettes non fiscales de 4437 MD, représentant 8,4% des recettes du budget, en plus des dons de l'ordre de 350 MD, qui représentent 0,7 % des recettes du budget.

Revenant aux prévisions de l'année 2025, les recettes non fiscales devraient atteindre 4217 MD, contre 4632 MD enregistrés en 2024, soit une baisse de 15 MD.

pensions de retraites pour les années 2026, 2027 et 2028. Les taux de majoration ne sont pas précisés. Cette mesure exclut les traditionnelles négociations salariales avec les partenaires sociaux.

Réforme des caisses de sécurité sociale : le PLF 2026 prévoit principalement un plan de sauvetage des caisses sociales. Deux mesures majeures sont prévues. Il s'agit de diversifier leurs sources de financement et de créer un fonds spécial pour stabiliser leur équilibre.



« Les 23 000 recrutements prévus dans la fonction publique portent les effectifs à 687 000 agents. »

Une série de nouvelles micro-taxes ont été instituées pour renflouer les caisses sociales: timbre sur les factures des grandes surfaces, contribution sur les recharges téléphoniques, taxe sur les jeux en ligne, prélèvement sur la location automobile.

L'Etat au chevet d'entreprises publiques déficitaires : Le PLF 2026 prévoit un soutien aux grandes entreprises publiques,

telles que la Compagnie des Phosphates de Gafsa, Office du commerce, Sucre Tunisie : effacement de dettes et de pénalités fiscales, exonération de TVA et de droits de douane... Le budget alloué au soutien du secteur public (ministères et entreprises publiques), est estimé à 1,585 milliard de dinars.

Le PLF 2026 se veut aussi écologique

D'importantes mesures sont prises pour renforcer la transition écologique :

- Elargissement du champ du Fonds de transition énergétique, qui subventionnera jusqu'à 3 points d'intérêt pour les prêts liés à l'efficacité énergétique et à l'achat de véhicules électriques.
- Réduction de 15% des droits de douane prélevés sur l'importation des panneaux solaires,
- Exonération de TVA et de droits de douane les batteries lithium et leurs composants,
- Réduction jusqu'à 50% des taxes sur les voitures hybrides rechargeables,
- Secteurs : la filière oléicole est promue au rang de priorité nationale, avec suspension

de la TVA et exonération douanière sur les intrants du conditionnement (mise en bouteille).

Mesures fiscales : le PLF2026 institue également plusieurs réformes :

- un impôt sur la fortune. applicable à partir de 3 millions de dinars de patrimoine, avec un taux progressif de 0,5 % à 1 %,
- généralisation de la facture électronique à tous les prestataires de services (création des caisses enregistreuses et leur connexion à une plateforme de l'administration du fisc),
- régularisation des biens saisis par la douane moyennant une amende de 20 %,
- suppression de l'article limitant les paiements en espèces, marquant une libéralisation encadrée des transactions.
- hausse des droits d'enregistrement (3 % au lieu de 1 %) et doublement du droit fixe à 200 dinars pour les transferts immobiliers non enregistrés,

Investissement : le PLF 2026 a prévu des financements ciblés pour les PME, voire un

ensemble de lignes de crédit sociales et productives, confiées principalement à la Banque tunisienne de solidarité (BTS) et à la BFPME.

Près de 80 millions de dinars seront consacrés à : la création d'emplois dans les régions défavorisées, au financement sans intérêt de jeunes porteurs de micro-projets, des prêts saisonniers pour les petits exploitants agricoles.



« Le déficit budgétaire atteindra 11,015 milliards de dinars, contre 10 milliards dans la loi précédente. »

Les pauvres ne sont pas oubliés : une enveloppe de 20 millions de dinars pour les ménages à faibles revenus, avec des prêts plafonnés à 10.000 dinars sur six ans.

Le PLF2026 se veut écolo : *Le PLF 2026 se veut aussi écologique.*

- Il élargit le champ du Fonds de transition énergétique, qui subventionnera jusqu'à 3 points d'intérêt pour les prêts liés à l'efficacité énergétique et à l'achat de véhicules électriques.

- Les panneaux solaires voient leurs droits de douane réduits à 15 %, les batteries lithium et leurs composants sont exonérés de TVA et de droits de douane, et les voitures hybrides rechargeables bénéficient de réductions de taxes allant jusqu'à 50 %.
- Des incitations ambitieuses sur le papier, mais limitées dans leur portée macroéconomique, tant que la transition énergétique reste dépendante d'importations et d'un cadre industriel balbutiant.
- Soutien ciblé aux entreprises publiques et aux secteurs stratégiques
- Autre pan du projet de la Loi de finances 2026 : le sauvetage discret des entreprises publiques.
- La Compagnie des phosphates de Gafsa obtient une exonération totale des droits de douane et de TVA sur ses importations et achats locaux.
- L'Office du commerce de la Tunisie et la Société tunisienne de sucre bénéficient, eux, d'un effacement de dettes et de pénalités fiscales.
- Enfin, la filière oléicole est promue au rang de priorité nationale, avec suspension de la TVA et exonération douanière sur les intrants d'embouteillage, sous supervision directe de la présidence.

ABOU SARRA

en bref

- **Budget total :** 79,624 milliards de dinars, financé à 82 % par les impôts.
- **Déficit budgétaire** en hausse à 11,015 milliards de dinars.
- 23 000 recrutements publics et hausse salariale prévue par décret.
- Nouvelles **micro-taxes** pour renflouer les caisses sociales.
- Soutien de 1,585 milliard de dinars aux **entreprises publiques.**
- **Mesures écologiques :** allègement fiscal sur les véhicules électriques et panneaux solaires.

Fitch Ratings |

La rentabilité bancaire reste sous pression malgré la reprise



Les banques tunisiennes continuent d'évoluer dans un environnement difficile, marqué par une inflation élevée, une croissance économique atone et des taux d'intérêt élevés, a indiqué l'agence de notation américaine Fitch Ratings.

En effet, la croissance du crédit (0,6 % sur les cinq premiers mois de 2025) traduit à la fois une demande de financement modérée et une forte absorption des ressources par l'État, réduisant ainsi l'accès des autres secteurs économiques aux crédits, a expliqué la même source dans un commentaire publié, mardi.

A rappeler qu'en septembre 2025,

Fitch Ratings a relevé la note souveraine de la Tunisie à « B- » avec perspective stable. Toutefois, cette amélioration ne devrait pas se traduire par une amélioration significative des conditions d'exploitation des banques, malgré la révision à la hausse de la note de l'environnement opérationnel, explique l'agence de notation.



Le taux des créances douteuses (NPL) du secteur a atteint 14,7 % fin mars 2025, soit le plus haut niveau depuis quatre ans (contre 13,1 % fin 2021). Une part importante de ces créances correspond toutefois à des actifs hérités de périodes antérieures, ce qui laisse entrevoir un potentiel de réduction substantielle du ratio de NPL à moyen et long termes, précise l'agence.

Et d'ajouter que la rentabilité du secteur demeure modeste, avec un rendement moyen des capitaux propres (ROE) de 10,6 % sur la période 2022-T1 2025.

Au premier semestre 2025, le résultat net cumulé des dix principales banques a progressé de 13% englisement annuel, mais cette évolution a été pondérée par la hausse du coût du risque (+21 %) et par une augmentation des charges d'exploitation (+8 %).

Les conditions de liquidité restent satisfaisantes et devraient être maintenues en 2026. Les dépôts de la clientèle, principale source de financement des banques ont progressé de 3 % sur les cinq premiers mois de 2025 (contre 10 % en 2024), tandis que les encours de crédit n'ont augmenté que de 0,6 %. Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie (BCT) représentait 5 % du passif sectoriel à fin mai 2025.

Les conditions de liquidité favorables devraient se maintenir, soutenant une augmentation progressive de l'exposition des banques à la dette souveraine en 2026, estime la même source, précisant que cette tendance est soutenue par une faible demande de crédit privé et des rendements ajustés du risque attractifs sur les titres publics.

en bref

- **0,6 % de croissance du crédit** : un signe clair de la faiblesse de la demande de financement dans l'économie réelle.
- **14,7 % de NPL** : niveau le plus élevé depuis quatre ans, mais principalement hérité de créances anciennes.
- **10,6 % de ROE** : la rentabilité reste modérée malgré une légère amélioration.
- **+13 % de bénéfice net** : un résultat en hausse, mais limité par le coût du risque et les charges.
- **5 % de refinancement BCT** : la dépendance au financement central reste sous contrôle.

Taux directeur

Une baisse du taux directeur risquerait d'encourager davantage le recours à l'endettement pour financer les opérations d'importation, estime l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) dans une note intitulée «BCT : L'heure de la baisse des taux a-t-elle sonné ?».

Selon l'institut, "une telle mesure conduirait à une augmentation de la demande de devises, exerçant une pression supplémentaire sur les réserves de change".

"La dégradation des échanges extérieurs, illustrée par l'aggravation du déficit commercial atteignant 16 728,3 MD contre 13 497,4 MD un an plus tôt, exerce déjà une pression continue sur la monnaie nationale, qui poursuit sa baisse par rapport à l'euro".

"Bien qu'une légère amélioration de l'excédent des services ait partiellement atténué cette tendance, le déficit courant continue de se creuser (-1,9 % du PIB en 2025 contre -1,2 % en 2024). Cette situation accroît les besoins de financement extérieur et exerce une pression croissante sur la liquidité en devises, fragilisant davantage la valeur du dinar".

"Les réserves, qui couvrent au 22 octobre 2025, l'équivalent de 106 jours d'importation, atteignent un niveau qui appelle à la vigilance et met en évidence la fragilité de la position extérieure du pays face aux chocs externes. Une diminution de la disponibilité des devises risquerait d'accroître les tensions pesant sur la stabilité du dinar et pourrait, à terme, fragiliser la capacité du pays à honorer ses engagements internationaux. D'ailleurs, une dépréciation du dinar se traduirait par une hausse des prix importés et donc par une nouvelle poussée inflationniste".

La Bourse de Tunis |

Portée par la solidité du secteur financier



Sur les neuf premiers mois de 2025, la Bourse de Tunis a enregistré une évolution globalement positive de la plupart des secteurs, portée notamment par la solidité du secteur financier et la reprise de la consommation.

Croissance du produit net bancaire

Le produit net bancaire (PNB) cumulé des 12 banques cotées a atteint 5 470 millions de dinars (MD) à fin septembre 2025, contre

5 224 MD à la même période de 2024, soit une progression de 4,7 %. Cette hausse traduit la bonne tenue du secteur bancaire malgré un contexte économique prudent.

Leasing et assurances en hausse

Le revenu net de leasing des sept sociétés cotées du secteur a progressé de 7,1 %, atteignant 439 MD contre 410 MD un an plus tôt.

Les compagnies d'assurances ont également soutenu la performance du secteur financier, avec des primes émises totalisant 1 376 MD contre 1 282 MD à fin septembre 2024, soit une hausse de 7,3 %.

Le secteur financier reste moteur

Globalement, le secteur financier a enregistré une progression de 5,3 % sur la période, avec un revenu cumulé de 7 322 MD, contre 6 952 MD l'année précédente.

Cette croissance repose sur la bonne dynamique des banques, du leasing et des assurances, confirmant la solidité du secteur sur le plan structurel.

Reprise dans les biens de consommation et l'automobile

Dans le secteur des biens de consommation, les trois grands groupes agroalimentaires — Délice Holding, Poulina Group Holding et SFBT — ont vu leur revenu global progresser de 4,3 % à 4 818 MD, contre 4 619 MD en 2024.

Le secteur automobile a également connu une forte accélération : le chiffre d'affaires cumulé des quatre concessionnaires cotés (hors UADH) a bondi de 26,2 %, passant de 885 MD à 1 116 MD à fin septembre 2025.

Forte dynamique dans les services aux consommateurs

Le chiffre d'affaires global des enseignes de grande distribution cotées a progressé de 13,4 %, atteignant 1 491 MD contre 1 316 MD sur la même période de 2024. Cette hausse reflète la reprise de la consommation et la bonne performance du secteur.

Technologie et services en tête des performances

Parmi les neuf grands secteurs, tous ont affiché une évolution positive. Les meilleures performances ont été enregistrées dans la Technologie (+22,9 %) et les Services aux consommateurs (+13,2 %).

Sur les 11 sous-secteurs (hors Médias), huit terminent dans le vert, menés par la Distribution (+13,2 %), la Chimie (+8,5 %) et les Assurances (+7,3 %).

en bref

- La Tunisie a remboursé l'intégralité de ses dettes extérieures à fin septembre 2025.
- Le pays dépasse les prévisions de la loi de finances (8 469 MD).
- Le ratio dette publique/PIB devrait baisser à 80,5 % fin 2025.
- La part de la dette extérieure recule de 70 % à 50 % depuis 2019.
- Les recettes touristiques, les transferts de la diaspora et les exportations soutiennent cette performance.

Nouveau AUTOMOBILE 2025

Thermique,
Hybride,
Electrique

marques,
innovations,
chiffres clés !



www.webmanagercenter.com





BYD Tunisie lance la Dolphin Surf |

La citadine électrique multi-primée arrive enfin sur le marché



Tunis, le 15 Janvier 2026 - BYD, numéro 1 mondial des véhicules électriques, franchit une nouvelle étape en Tunisie avec le lancement officiel de la BYD Dolphin Surf. Compacte, audacieuse et ultra-technologique, elle s'impose comme la solution de mobilité idéale pour une nouvelle génération de conducteurs tunisiens en quête de liberté et d'innovation.

Performance et autonomie: Le choix de la Blade Battery

Reposant sur l'innovante e-Platform 3.0, la Dolphin Surf intègre la célèbre Blade Battery de BYD, une référence mondiale en matière de sécurité et de durabilité.

- Autonomie étendue : Avec sa version 38,8 kWh, la

Dolphin Surf offre jusqu'à 445 km d'autonomie en cycle urbain (300 km en cycle mixte WLTP), permettant de couvrir largement les besoins hebdomadaires de trajet.

- Recharge ultra-rapide : En seulement 30 minutes, la batterie passe de 30% à 80% sur une borne rapide (DC), rendant l'électrique plus simple que jamais.

Une championne du monde dans nos rues

La Dolphin Surf arrive en Tunisie forte d'un palmarès international impressionnant. Elle appartient à la gamme qui a remporté le titre de "Best Buy Car of Europe 2024" par Autobest, ainsi que le trophée de "World Urban Car 2024". Ces distinctions soulignent l'avance technologique de BYD et son engagement à offrir des véhicules électriques performants et accessibles sans aucun compromis sur la qualité.

Technologie "Fun & Smart"

L'habitacle est une véritable extension du smartphone :

- Connectivité totale : Écran tactile de 10,1 pouces, Apple CarPlay et Android Auto.
- Expérience unique : Système Karaoke intégré et commande vocale « Hi BYD ».
- VtoL (Vehicle-to-Load): La voiture devient une source d'énergie pour vos soirées ou sorties en plein air, capable d'alimenter vos appareils électriques externes.

Sécurité et Garantie: La sérénité avant tout

La sécurité n'est pas une option: 6 airbags, freinage d'urgence automatique (AEB) et

structure renforcée. BYD Tunisie accompagne ce lancement avec des garanties rassurantes:

- Batterie: 8 ans ou 200 000 km.
- Véhicule: 6 ans ou 150 000 km.

Disponibilité et Tarifs

Déclinée en 4 coloris inspirés de la nature (Yellow Green, Black, White, Silver), la Dolphin Surf est proposée à partir de:



- Dolphin Surf (230 kWh): 51 000 TND TTC
- Dolphin Surf (300 kWh): 55 000 TND TTC

BYD Tunisie: Un leader plébiscité par les Tunisiens

Au-delà de ses innovations technologiques, BYD s'impose comme la référence absolue de la mobilité électrique en Tunisie. La marque a clôturé l'année 2025 au rang de numéro 1 des ventes de véhicules électriques sur le marché national.

Ce succès est porté par le BYD Atto 3, modèle électrique le plus vendu dans le pays, tandis que l'ensemble de la gamme confirme sa popularité avec trois modèles classés parmi le Top 5 des meilleures ventes électriques. Cette confiance des consommateurs est couronnée par l'excellence de son service, BYD Tunisie ayant remporté le prestigieux label "Élu Service Client de l'Année 2026".

À propos de BYD :

BYD (Build Your Dreams) est un leader technologique mondial figurant au classement Fortune Global 500. Avec plus de 120 000 employés en R&D et 65 000 brevets déposés, BYD s'engage à travers sa vision « Cool the Earth by 1°C » à réduire l'empreinte carbone mondiale.



Gabes et Sfax |

Une résistance historique à la pollution industrielle



Un constat malheureux : depuis l'accès du pays à l'indépendance Les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays (l'administration centrale) ont pris le pli de se comporter avec les communautés du bassin minier, plus exactement de ce qu'on appelle dans le jargon de ces communautés, « le triangle des

Bermudes » (Gafsa, Gabès, Sfax) , comme s'ils étaient plus des sujets que des citoyens de plein droit.

Ils se sont employés « en toute bonne conscience » (bien en toute bonne conscience) à exploiter les externalités positives des ressources minières de leur région (recettes en

devises des exportations du phosphate et dérivés) sans se soucier aucunement ni du développement de cette partie de la Tunisie, ni de la protection des populations des impacts négatifs des industries chimiques sur leur environnement immédiat et sur leur santé.

Depuis le changement généré par les émeutes du 10 décembre 2010-janvier 2011, et leur corollaire, la libération d'expression a permis à ces communautés de se manifester et d'exprimer, haut et fort, leur frustration. La demande environnementale a été tellement forte qu'elle a permis d'obtenir quelques résultats.

Les erreurs stratégiques continuent avec les projets de démantèlement

A titre indicatif, l'usine SIAPE de Sfax a vu son activité polluante arrêtée en août 2019 suite à des décisions gouvernementales et une forte pression populaire. Cette fermeture fait suite à des années de mobilisation citoyenne en raison de la grave pollution provoquée par l'usine, qui produisait des fumées acides et des déchets toxiques et radioactifs.

Les industries chimiques de Gabès ont failli connaître le même sort, suite à la décision prise, en 2017, par l'ancien chef du gouvernement, Youssef Chahed, en vue de « démanteler progressivement les six unités de production » existantes et de les remplacer « par une nouvelle zone industrielle conforme aux standards internationaux en matière d'environnement ». Malheureusement cette décision n'a pas encore abouti et fait

actuellement l'objet d'un débat public.

En dépit de ces quelques progrès, l'administration centrale a continué à commettre des bourdes impardonnables. Ainsi, dans sa conception des projets de démantèlement et de remplacement des unités polluantes, au lieu de réfléchir à des solutions radicales et pérennes, elle a cette tendance fâcheuse à retenir d'autres zones de la même région pour abriter éventuellement les unités polluantes, comme si les habitants des zones identifiées étaient des citoyens de seconde zone et ne pouvaient pas s'opposer à de tels projets.

Depuis l'indépendance, l'administration centrale a exploité les ressources minières sans se soucier du développement local ni de la santé des populations.

Heureusement toutes les tentatives de faire accepter ce scénario par les autres délégations du gouvernorat de Gabès ont été rejetées.

En août 2019, sous la pression populaire, l'usine SIAPE de Sfax a cessé son activité polluante, mettant fin à des décennies de nuisances.

La demande environnementale, une culture dans la région de Gabès

Deux rejets méritent qu'on s'y attarde. Le premier remonte à l'époque de Ben Ali. A cette époque, un projet a été présenté aux gabésiens en vue de l'arrêt total des rejets du phosphogypse dans le golfe de Gabès. Il s'agit de créer, sur une superficie de 850 hectares, dans la zone de Mkhacherma (à 25 Km des usines actuelles) un site d'enfouissement et d'arrêter les rejets du phosphogypse dans le golfe de Gabès.

Le gouvernement envisageait d'aménager une décharge du phosphogypse à Sebkhah El Mkhachrma (près d'Ouedhref) situé à 25 km de GHannouche.

Si jamais cette décharge était aménagée, le phosphogypse rejeté par les unités de



Stress hydrique

La première édition d'un workshop sur le thème « Eau et durabilité: technologies et stratégies de traitement » se tiendra les 8 et 9 novembre prochains à Hammamet, dans un contexte de stress hydrique aigu en Tunisie, où la part des ressources en eau par habitant est désormais inférieure au seuil de pénurie.

Cet événement est organisé par l'Association tunisienne de dessalement (ATD), en collaboration avec le Laboratoire dessalement et traitement des eaux de la Faculté des sciences de Tunis et le Laboratoire EcoChimie de l'Institut national des sciences appliquées et de la technologie (INSAT).

Il vise à répondre aux défis croissants liés aux ressources en eau, alors que les données du ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques indiquent que la disponibilité en eau par Tunisien est tombée en dessous de 400 m³ par an, un niveau inférieur au seuil critique de pénurie, fixé à 500 m³. Cette situation est attribuée au changement climatique et à la récurrence des sécheresses.

Les travaux de l'atelier aborderont plusieurs axes majeurs, notamment le dessalement de l'eau et la réduction de son coût énergétique grâce aux énergies renouvelables, la réutilisation des eaux traitées dans l'irrigation et l'industrie dans le cadre de l'économie circulaire, ainsi que la gouvernance de l'eau et les politiques durables de gestion des ressources aux niveaux national et local.

De Ghilouf à Hdhil, toutes les localités pressenties ont rejeté l'installation de nouvelles unités polluantes.

La transformation du phosphate à Gabès, serait transporté par pompage hydraulique jusqu' au site de stockage.

Au final ce projet a été abandonné en raison de l'opposition farouche des habitants de la délégation de Oudhref.

Le deuxième rejet a été fait par plusieurs zones que l'administration centrale a choisi pour abriter le transfert des usines du Groupe chimique de Tunisie (GCT) dans la région de Gabès.

Il s'agit des zones de Ghilouf (délégation d'El hamma), Menzel Habib (40 km d'El Hamma), zone Ramla , la localité de Hdhil (délégation de Gabès Sud) . Les habitants de ces zones ont refusé à l'unanimité d'accueillir sur leur territoire les industries chimiques, dits « new look ».

Par delà ces rejets populaires, du reste légitimes et compréhensibles, ce qui est déplorable c'est l'irresponsabilité et l'immoralité des cadres de l'administration centrale. Car penser déjà à transférer des unités extrêmement polluantes d'une zone à une autre d'une même région, c'est tout simplement immoral et honteux.

ABOU SARRA

en bref

- Depuis l'indépendance, le bassin minier tunisien subit une gestion inégalitaire.
- Après 2011, les communautés locales ont revendiqué leur droit à un environnement sain.
- La fermeture de la SIAPE à Sfax a marqué une victoire citoyenne.
- À Gabès, le projet de démantèlement des usines chimiques reste inachevé.
- Les habitants refusent désormais toute relocalisation des unités polluantes dans leur région.

Entre justice impossible et colère citoyenne



C'est le Président Kaies Saied qui en a parlé le premier. Recevant, le 30 septembre 2025, au Palais de Carthage trois membres du gouvernement : Mustapha Ferjani (Santé), Habib Abid (Environnement) et Fatma Thabet (Industrie, Énergie et Mines), le chef de l'État a qualifié l'implantation du complexe chimique à Gabès de "véritable crime" ayant conduit

à "l'assassinat de l'environnement et de la santé" dans cette ville.

En termes juridiques, il s'agit de ce qu'on appelle « crime d'écocide », crime érigé sur le plan internationale au même rang que le génocide humain et l'utilisation à grande échelle des armes chimiques lors des conflits armés. C'est le cas de la guerre du Vietnam. Les États-Unis ont utilisé du napalm de manière intensive larguant environ 352 000 tonnes de ce produit incendiaire entre 1963 et 1973..

L'écocide, c'est un terme qui regroupe les dommages graves et durables causés à l'environnement, à travers des activités humaines comme la pollution, la destruction de la biodiversité, le changement climatique....

Si on applique cette définition à la pollution de Gabès (150 mille habitants), nous constatons que nous sommes bien en présence d'un écocide au regard des dégâts occasionnés. Nous en énumérons quelques uns.



« L'implantation du complexe chimique de Gabès est un véritable crime. Elle a conduit à l'assassinat de l'environnement et de la santé dans toute la région. »

Le premier consiste en le rejet, chaque année, dans la mer d'environ 10 millions de tonnes de phosphogypse, matière extrêmement polluante dont le déversement en mer a impacté gravement l'écosystème du Golfe de Gabès. Pour en mesurer la gravité et l'ampleur des dégâts, ce plan d'eau est réputé pour être naturellement une des principales frayères de la méditerranée et pour abriter la seule oasis maritime du bassin.



« Près de dix millions de tonnes de phosphogypse, une matière hautement toxique, sont rejetées chaque année dans le golfe de Gabès, détruisant un écosystème unique. »

Le deuxième a trait à l'impact de la pollution causée par les industries chimiques de Gabès. Les 150 mille habitants de la ville de Gabès sont eux-mêmes menacés par cette pollution en mer qui a également un impact sur la qualité de l'air et des sols et sous-sols. Selon des experts, elle serait responsable de cas de cancer et de maladies chroniques comme l'asthme.

Le troisième porte sur l'exploitation excessive des ressources en eau de la région. Pour satisfaire leurs énormes besoins en eau, les industries chimiques de Gabès ont pris le pli, des décennies durant, à exploiter les eaux souterraines destinées aux oasis et même l'eau potable distribuée par la SONEDE. Résultat : Gabès, devenue par l'effet de cette pollution, la ville la plus polluée de la méditerranée et bel et bien victime d'un crime d'écocide.

Le crime d'écocide n'a pas encore une définition consensuelle à l'international

Ce crime, qui n'est pas encore reconnu à l'international, n'a pas encore une définition juridique consensuelle, mais on considère que l'on peut parler d'écocide lorsque les conséquences d'un dommage environnemental sont irréversibles, affectant les écosystèmes, les espèces

animales et végétales, et / ou les communautés humaines qui en dépendent.

C'est pourquoi, la plainte déposée en référé par des avocats tunisiens, notamment de la section de Gabès contre le Groupe Chimique Tunisien (GCT) pour demander la suspension de ses activités polluantes, a peu de chance d'aboutir auprès de juridictions internationales et nationales.



« Par la surexploitation de ses ressources et la pollution industrielle, Gabès est aujourd'hui la ville la plus polluée de la Méditerranée. »

Conséquence : l'initiative des avocats demeurera juste une action s'inscrivant dans un contexte de mobilisation citoyenne croissante à Gabès en raison de la dégradation environnementale et de ses impacts sur la santé publique, avec des manifestations réclamant l'arrêt immédiat des activités du complexe industriel. Ce sera un geste de solidarité...

ABOU SARRA

90 % des Tunisiens en mangent |

Le poulet, star des assiettes... et des polémiques



Tunis, 28 octobre 2025 — Le poulet reste le roi des tables tunisiennes. Ibrahim Nafzaoui, président de la chambre nationale des commerçants de volailles, l'a rappelé ce mardi dans l'émission Le Rue tunisienne sur ExpressFM: « **près de 90 % des Tunisiens consomment de la volaille, chaque jour ou presque** ». Un chiffre qui en dit long sur la place centrale de ce produit dans le quotidien du pays.

15 000 tonnes par mois pour nourrir la demande

Selon Nafzaoui, la consommation nationale de poulet oscille entre 350 et 450 tonnes par jour. Pour suivre le rythme, il faut produire environ 15 000 tonnes par mois.

Ce mois-ci, la production a atteint plus de 14 000 tonnes, un niveau jugé satisfaisant, même si un léger manque de dinde a été observé. Le responsable se veut rassurant : « tout reviendra à la normale le mois prochain ».

Des prix à géométrie variable

Mais sur les étals, les prix racontent une autre histoire. Nafzaoui a reconnu une envolée du prix des viandes blanches dans les points de vente non encadrés, où le kilo peut atteindre 11,500 dinars. L'escalope de dinde, lui, peut grimper jusqu'à 17 dinars.

En revanche, dans les circuits organisés, les prix restent dans

la fourchette officielle de 8,500 dinars le kilo. L'appel du président est clair : « **n'achetez pas dans les marchés anarchiques** ».

Le poulet sous pression avant les fêtes

Le secteur se prépare déjà pour le Nouvel An et le mois de Ramadan, deux périodes de forte consommation. Nafzaoui promet une offre abondante et des prix maîtrisés, malgré la tension actuelle sur les coûts.

Mais sur les réseaux sociaux, le ton monte: entre hausse du carburant, marges floues et spéculations, beaucoup s'interrogent — le poulet du peuple va-t-il, lui aussi, devenir un produit de luxe ?

ESET Research analyse une faille critique qui s'appuie sur des images



- **La CVE-2025-50165 est une vulnérabilité qui affecte le mécanisme d'encodage et de compression des images JPG, sans effet sur leur décodage.**
 - **ESET Research fournit une analyse technique**
 - **détaillée de la faille, incluant une méthode de reproduction du crash à partir d'images JPG en 12 ou 16 bits, ainsi qu'une étude du correctif initial.**
 - **Selon ESET, le risque d'exploitation à grande**
 - **échelle de cette vulnérabilité demeure faible.**
- Les chercheurs d'[ESET](#) ont analysé la CVE202550165, une vulnérabilité critique affectant Windows et susceptible, en théorie, de permettre l'exécution de code à distance via l'ouverture d'un fichier JPG spécialement

forgé. Un format d'image parmi les plus courants. L'analyse approfondie menée par ESET a permis d'identifier précisément le code en cause et de reproduire le crash. Néanmoins, les chercheurs estiment que le scénario d'exploitation réel est nettement plus complexe qu'il n'y paraît. La vulnérabilité a été initialement signalée par Zscaler ThreatLabz et corrigée par Microsoft dans sa mise à jour de sécurité d'août.

« *WindowsCodecs.dll se retrouve en erreur lorsqu'une image JPG, encodée avec une précision de 12 ou 16 bits, est soumise au processus d'encodage. Bien que Microsoft ait classé cette vulnérabilité comme critique, notre analyse détaillée montre qu'une exploitation à grande échelle est très peu probable* », explique **Romain Dumont, chercheur chez ESET** qui a étudié la faille. « *Le simple fait d'ouvrir, et donc de décoder ou d'afficher, une image malveillante ne suffit pas à déclencher la vulnérabilité. En revanche, la fonction vulnérable jpeg_finish_compress peut être appelée lors de l'enregistrement de l'image ou lorsque certaines applications hôtes, comme Microsoft Photos, génèrent des vignettes* », précise-t-il.

La CVE202550165 provient d'un défaut dans le processus d'encodage et de compression des images JPG, et non dans leur décodage. ESET Research propose

à la fois une méthode interne pour reproduire le crash à partir d'une image JPG en 12 ou 16 bits, ainsi qu'une analyse du correctif initial publié par Microsoft. L'enquête révèle également que le composant vulnérable repose sur la bibliothèque open source libjpeg-turbo, dans laquelle des failles similaires avaient déjà été identifiées et corrigées en décembre 2024.

Bien que le format JPG soit ancien, omniprésent et largement utilisé dans les tests automatisés, certaines implémentations de codecs peuvent encore révéler des failles. Cette recherche menée par ESET autour de la CVE202550165 rappelle l'importance de maintenir à jour les bibliothèques tierces intégrées aux applications. Comme WindowsCodecs.dll est une bibliothèque partagée, une application hôte devient vulnérable dès lors qu'elle autorise l'encodage ou le réencodage d'images JPG, et ce uniquement si un attaquant dispose d'un contrôle suffisant sur l'environnement d'exécution (fuite d'adresses, etc.).

Pour l'analyse complète et approfondie de la CVE202550165, consultez l'article d'ESET Research,

« [Revisiting CVE-2025-50165 : A critical fail in Windows Imaging Component](#) » sur WeLiveSecurity.com.

À propos d'ESET

ESET® entreprise européenne de cybersécurité reconnue mondialement, se positionne comme un acteur majeur dans la protection numérique grâce à une approche technologique innovante et complète. Fondée en Europe et disposant de bureaux internationaux, ESET combine la puissance de l'intelligence artificielle et l'expertise humaine pour développer des solutions de sécurité avancées, capables de prévenir et contrer efficacement les cybermenaces émergentes, connues et inconnues. Ses technologies, entièrement conçues dans l'UE, couvrent la protection des terminaux, du cloud et des systèmes mobiles, et se distinguent par leur robustesse, leur efficacité et leur facilité d'utilisation, offrant ainsi une défense en temps réel 24/7 aux entreprises, infrastructures critiques et utilisateurs individuels. Grâce à ses centres de recherche et développement et son réseau mondial de partenaires, ESET propose des solutions de cybersécurité intégrant un chiffrement ultra-sécurisé, une authentification multifactorielle et des renseignements approfondis sur les menaces, s'adaptant constamment à l'évolution rapide du paysage numérique.

Class Quiz |

Comment Class Quiz rend l'éducation numérique accessible à tous



Ingénieure en mécatronique formée à l'ENISo, Sabrine Ibrahim a cofondé ENVAST, un laboratoire de solutions numériques, où est née Class Quiz en 2019. Depuis, elle consacre toute son énergie à ce projet éducatif qu'elle pilote aux côtés d'Achref Daouahi. Sans financement initial, mais avec une vision claire et une foi inébranlable dans le pouvoir du numérique au service de l'apprentissage, elle trace un chemin audacieux, accessible et profondément humain.

Entretien :

En lançant Class Quiz sans financement, vous avez misé sur la force d'une idée. Qu'est-ce qui vous a donné cette confiance ?

Class Quiz n'est pas né d'un coup de tête, mais d'une expérience préalable qui nous a permis de mieux comprendre les besoins du marché. Dès le lancement, nous avons fait le pari de vendre l'application rapidement. Et ce pari s'est révélé juste : près de mille téléchargements dès la première semaine. Ce fut pour

nous la confirmation qu'un vrai besoin existait.

Pourquoi n'avez-vous pas cherché à effectuer des levées de fonds ?

En 2018, les opportunités de financement pour les projets au stade d'idée étaient rares. Nous avons donc choisi l'autofinancement, misant sur les premières ventes pour démontrer la viabilité du modèle. Ce choix nous a permis de garder le cap et de bâtir une base solide avant d'envisager l'entrée d'investisseurs.



« Le numérique offre un accès infini au savoir. Notre mission est d'en faire un levier d'épanouissement, pas une source de distraction. »

Comment imaginez-vous l'enfant tunisien ou arabe de demain, interagissant avec le savoir à travers le numérique ?

L'enfant de demain aura accès à une infinité de ressources. Notre mission est de lui offrir un accompagnement personnalisé, adapté à son niveau, ses centres

d'intérêt et son rythme. Le numérique doit devenir un levier d'épanouissement, non une source de distraction.

Si vous aviez carte blanche pour transformer l'éducation en Tunisie, quelle serait votre première décision ?

Je commencerais par former les enseignants à l'usage d'outils numériques simples et accessibles. Cela leur permettrait de gagner du temps et de se recentrer sur l'essentiel: l'accompagnement humain des élèves.

Quel rêve vous anime pour Class Quiz dans cinq ans ?

Nous avons une ambition claire : faire de Class Quiz une référence régionale dans l'apprentissage ludique et accessible, en le déployant sur l'ensemble des marchés francophones, notamment en France et en Afrique.

Qu'aimeriez-vous transmettre aux jeunes filles qui vous regardent comme un modèle ?

Je veux leur dire de croire en elles, d'oser rêver grand et de persévérer. Peu importe d'où l'on vient, on peut accomplir de

grandes choses avec du travail et de la détermination.

Dans un monde saturé d'applications, comment cultiver l'âme d'un projet éducatif?

Nous avons choisi de nous concentrer sur le primaire, socle de tout apprentissage. Grâce à la gamification, aux mascottes et à l'intelligence artificielle, nous proposons une expérience motivante, sans jamais perdre la dimension humaine.



« Je commencerais par former les enseignants aux outils numériques. C'est la clé pour recentrer leur rôle sur l'accompagnement humain. »

Si vous pouviez collaborer avec une figure mondiale de l'éducation ou de la tech, qui serait-ce et pourquoi ?

Duolingo. Nous partageons une même vision : rendre l'apprentissage ludique et accessible. Leur expertise en expérience utilisateur et en gamification nous inspire énormément.



« Grâce à Class Quiz, l'erreur devient un jeu, un défi à relever. C'est ainsi que la confiance se reconstruit. »

Comment Class Quiz pourrait contribuer à réduire les fractures éducatives entre régions, langues ou milieux sociaux?

Nous proposons un abonnement très abordable et des modes de paiement flexibles, y compris le paiement à la livraison. Grâce à des partenariats avec des fondations comme Orange, nous permettons à des écoles rurales d'accéder gratuitement à Class Quiz.

Quelle est, selon vous, la plus belle réussite que Class Quiz ait permise chez un enfant ?

Nous avons transformé l'échec en opportunité. Lorsqu'un élève se trompe, il ne voit plus cela comme une faute, mais comme un défi à relever. Si un enfant garde confiance en lui et continue d'apprendre grâce à cela, alors c'est notre plus belle victoire.

Comptez-vous vous internationaliser ?

Oui, nous préparons activement notre expansion à l'international, en commençant par la France et les pays d'Afrique francophone.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

en bref

- **Class Quiz**, née en 2019 au sein d'ENVA, propose un apprentissage ludique et accessible.
- **Sans financement initial**, l'équipe a misé sur l'autofinancement et la preuve par les ventes.
- **L'application** accompagne les enfants du primaire grâce à la gamification et à l'intelligence artificielle.
- Class Quiz s'engage à **réduire les inégalités éducatives**, notamment en zones rurales.
- **L'objectif** : devenir la référence francophone de l'éducation numérique en cinq ans.



CONTACT US



WMC
Lemag





HORS-SÉRIE

Un Thème

une édition exceptionnelle



Découvrez notre collection exclusive

Code du travail |

Quand la protection des salariés fragilise les PME



Derrière l'objectif affiché de mieux protéger les travailleurs, la nouvelle décision du ministère des Affaires sociales pourrait asphyxier les petites entreprises et fragiliser un marché déjà tendu. En imposant aux prestataires une garantie bancaire de 20 % de la valeur du contrat, le gouvernement place les PME devant une contrainte financière sans précédent.

Une réforme ambitieuse, mais au coût élevé

Promulgué en mai 2025, le nouveau Code du travail tunisien marque une refonte profonde de la législation sociale. Plusieurs articles (6-2, 6-3, 6-4, 17 et le premier alinéa de 94-2) ont été abrogés et remplacés par de nouvelles dispositions, selon un processus que beaucoup jugent complexe et incertain.

L'objectif, noble sur le papier, est de lutter contre la précarité et d'assurer un emploi stable et décent. Mais cette réforme inquiète fortement le secteur privé, notamment les PME industrielles et de services, déjà fragilisées par un accès au crédit limité, un faible autofinancement et une grande exposition aux chocs économiques.



« Avec une caution de 20 %, les petites entreprises ne peuvent plus rivaliser dans les appels d'offres, faute de moyens financiers suffisants. »

L'arrêté du 23 septembre: une obligation jugée insoutenable

Le 23 septembre 2025, le ministère des Affaires sociales a publié un arrêté d'application du chapitre 30 de la loi n°9 du 21 mai 2025. Ce texte impose à toutes les entreprises sous-traitantes de déposer une garantie financière auprès d'une banque, destinée à couvrir le paiement des salaires et des cotisations sociales en cas de défaillance.

Le montant de cette caution est fixé à 20 % de la valeur totale du contrat, à déposer dans les trois jours suivant la signature. Une mesure jugée irréaliste par de nombreux observateurs.

« Aucune PME ne peut immobiliser une telle somme sur la durée d'un contrat », alerte un expert en droit du travail.

Avec des taux d'intérêt élevés, des garanties bancaires exigeantes

et peu de dispositifs d'appui, cette disposition risque de fermer l'accès au marché à une grande partie des petites structures.

Un dispositif en décalage avec les pratiques internationales

La Tunisie se démarque ici par une exigence inhabituelle. Dans la plupart des pays, la garantie financière pour les marchés publics ou privés varie entre 3 et 5 %, rarement au-delà de 10 %.

En fixant un seuil de 20 %, Tunis s'isole de la norme mondiale et suscite des interrogations économiques et juridiques. D'autres législations préfèrent des dispositifs proportionnels à la masse salariale ou à un mois de rémunération, afin d'éviter de pénaliser la trésorerie des entreprises.

Une distorsion de concurrence au profit des grands groupes

Au-delà du choc financier, cette mesure pourrait transformer la structure concurrentielle du marché. Les grandes entreprises, mieux capitalisées, absorberont facilement cette contrainte. Les PME, elles, devront revoir leurs prix à la hausse ou renoncer à des contrats.

Ce déséquilibre favorisera

la concentration du marché, réduira la diversité des acteurs économiques et transformera une mesure sociale en barrière à l'entrée. Plusieurs experts craignent aussi que les grands donneurs d'ordre exploitent ce rapport de force pour imposer des conditions abusives aux petits prestataires.



« Les grandes structures absorberont facilement cette charge, au détriment des PME, exclues d'une partie du marché. »

Les banques, gagnantes de la réforme

Paradoxalement, les principaux bénéficiaires de cette disposition pourraient être les banques. Leur rôle dans la gestion des garanties leur procure une source de revenus supplémentaire, sans prise de risque réelle.

Les PME se retrouvent ainsi prises en étau entre exigences bancaires et délais administratifs, alors même que l'intention initiale du texte était de sécuriser les salariés.

Vers une nécessaire révision du dispositif

Face aux critiques, plusieurs



pistes de réajustement émergent. Des experts suggèrent de lier la garantie à la masse salariale plutôt qu'à la valeur du contrat, ou de plafonner le taux à 5 % pour les PME.



« Le défi du gouvernement est de garantir les droits des salariés tout en préservant la compétitivité des PME. »

D'autres préconisent la mise en place d'un fonds de garantie sectoriel, mutualisé entre entreprises, pour concilier protection sociale et viabilité économique.

« Le défi du gouvernement est de garantir les droits des salariés tout en préservant la compétitivité des PME. »

Trouver le juste équilibre

En voulant protéger les travailleurs, l'État risque de fragiliser le tissu entrepreneurial. L'arrêté du 23 septembre 2025, louable dans son intention, semble déconnecté de la réalité économique tunisienne.

Sans ajustement, il pourrait affaiblir la compétitivité nationale, accentuer la concentration des marchés et freiner l'initiative privée, notamment celle des jeunes entrepreneurs.

Protéger les salariés et préserver les entreprises ne sont pas des objectifs opposés. Encore faut-il que la réglementation sache, selon la formule de Winston Churchill, reconnaître dans l'entrepreneur non pas « une vache à traire », mais « le cheval qui tire le char ».

Amel Belhadj Ali

en bref

- Le nouveau Code du travail impose une **garantie bancaire de 20 %** pour les sous-traitants.
- **Objectif** : sécuriser le paiement des salaires en cas de défaillance.
- **Les PME** dénoncent une contrainte financière insoutenable.
- **Le taux** dépasse largement les standards internationaux (3 à 10 %).
- **Les banques** et les grands groupes en sortiraient gagnants, au détriment du tissu entrepreneurial.
- Les experts appellent à une **révision rapide du dispositif**.

STEG

La production nationale d'électricité a enregistré, à fin août 2025, une hausse de 3% pour se situer à 14000 GWh (y compris autoproduction renouvelable) contre 13529 GWh à fin août 2024, selon le rapport sur la conjoncture énergétique publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines. La production destinée au marché local a enregistré une hausse de 4%. Ainsi les achats d'électricité principalement de l'Algérie ont couvert 11% des besoins du marché local à fin août 2025.

Le rapport précise que, la STEG conserve toujours la part du lion dans la production électrique avec 95% de la production nationale à fin août 2025. L'électricité produite à partir de gaz naturel a enregistré une hausse de 3%. La production d'électricité à partir des énergies renouvelables s'est située à 6%.

Par ailleurs, environ 350 MW de toitures photovoltaïques ont été installées à fin 2024 dans le secteur résidentiel et 323 autorisations ont été octroyées pour une puissance totale de 50 MW sur la moyenne et la haute tension dans les secteurs industriel, tertiaire et agriculture.

La pointe a enregistré une baisse de 1% pour se situer à 4837 MW à fin août 2025 contre 4888 MW à fin août 2024.

Le théâtre tunisien face aux questions d'identité : un siècle de construction culturelle



entre les murs de Yildiz, présentée en 1910 et écrite par Mohamed Jaïbi, illustre cette prise de conscience.

[réécriture de clarté] L'œuvre marque l'émergence d'un théâtre ancré dans la réalité locale et engagé dans le mouvement national visant à consolider l'identité tunisienne à travers la scène.

Institutionnalisation et modernisation

Abderraouf Basti est revenu sur la période post-Première Guerre mondiale, décrite par Mohamed Mediouni comme une phase de « théâtralisation de l'action dramatique ». L'élite tunisienne y œuvre pour institutionnaliser le théâtre, avec notamment la création, en 1945, de la Commission pour la défense du théâtre tunisien, chargée de poser les fondations d'un théâtre enraciné dans son environnement social et culturel.

Avec la construction de l'État national, la modernisation culturelle menée sous Habib Bourguiba renforce cet élan : le théâtre devient un outil d'éveil et un espace de diffusion des valeurs

À l'ouverture du colloque « Le théâtre tunisien : questions d'identité, d'altérité et de représentations de la subjectivité – Vers une école théâtrale tunisienne ? », organisé à Tozeur les 25 et 26 octobre 2025 dans le cadre du Festival national du théâtre tunisien « Saisons de la Création », Abderraouf Basti a rappelé que la dialectique identité–subjectivité accompagne le théâtre tunisien depuis ses origines. Selon lui, l'action théâtrale est née dans un contexte de résistance culturelle sous le protectorat français, marquée par la volonté de préserver les composantes civilisationnelles nationales.

La dialectique identité–subjectivité est intrinsèque au théâtre tunisien, présente dès ses débuts et guidant son évolution au fil des décennies.

Aux origines d'un théâtre enraciné

Il a souligné que dès la fin du XIX^e siècle, une élite réformatrice concevait le théâtre comme un outil de progrès social. La première pièce tunisienne, Sultan



laboratoires d'expérimentation sur les questions sociétales, et renouvelant la langue, le jeu et la scénographie.

Contestation, esthétique populaire et renouvellement

Basti a rappelé l'importance du « Manifeste des Onze », publié dans les années 1970, qui exprime le



Publié dans les années 1970, le “Manifeste des Onze” exprime le rejet de l’immobilisme et appelle à un discours théâtral tunisien renouvelé.

rejet de l'immobilisme et appelle à une écriture théâtrale tunisienne ouverte sur le monde mais fidèle à sa spécificité culturelle.

Une quête d'équilibre toujours vivante

Abderraouf Basti a affirmé que ces expériences ont façonné un théâtre tunisien unique, nourri à la fois de subjectivité locale et de références universelles.

Il a rappelé que la question identitaire ne se limite pas à un thème académique : elle guide la création depuis les premiers travaux de chercheurs comme Mohamed Mediouni, Belgacem Ben Nsiri, Mohamed Messaoud Driss ou Fethi Haddaoui.

En conclusion, il a présenté ce colloque comme un moment de conscience critique, invitant à repenser la spécificité théâtrale tunisienne à l'ère de la mondialisation : « L'identité n'est pas une donnée fixe, mais un processus permanent d'interaction et de renouvellement. »

en bref

Chiffres clés

- **1910** — La première pièce tunisienne marque l'apparition d'une scène attentive à la réalité sociale et culturelle du pays.
- **1945** — La Commission pour la défense du théâtre tunisien constitue une étape majeure dans l'institutionnalisation de la scène nationale.
- **1960s** — Les écoles artistiques et la nouvelle génération de praticiens contribuent à moderniser le langage théâtral.
- **1970s** — Le « Manifeste des Onze » ouvre un débat sur le renouvellement des formes et des discours.
- **2025** — Le colloque de Tozeur relance la réflexion identitaire à l'heure de la mondialisation.

L'Homme de Cendres restauré |

un monument du cinéma tunisien retrouve les salles



Avant-première nationale à Tunis

Après sa première mondiale à Bologne, la version restaurée sera présentée en avant-première nationale le vendredi 31 octobre à 20 h au cinéma Le Rio. En amont de cette sortie, encore sans date précise pour l'exploitation nationale, une projection de presse est programmée mardi matin à la salle Taher Cheriaa de la Cinémathèque Tunisienne.

L'après-midi, à partir de 15 h, Céline Pozzi, cheffe de projet au laboratoire L'Imagine Ritrovata, échangera avec le cinéaste Mohamed Challouf, co-fondateur et vice-président de Ciné-sud Patrimoine, dont le rôle a été déterminant dans la restauration du film.

[réécriture de clarté] Organisé par HAKKA Distribution, cet événement permettra de décrypter le processus de restauration et d'aborder les enjeux actuels de la préservation du patrimoine cinématographique tunisien.

L'Homme de Cendres, chef-d'œuvre de Nouri Bouzid sorti en 1986, revient sur les écrans tunisiens après une restauration d'envergure menée en Italie. L'initiative est portée par Ciné-sud Patrimoine en collaboration

avec la Cineteca di Bologna, la Cinematek de Bruxelles, Ciné-téléfilms et le ministère des Affaires culturelles. Les travaux ont été réalisés dans le laboratoire L'Imagine Ritrovata, quarante ans après la sortie initiale du film.



par le ministère des Affaires culturelles et l'Association Ciné-sud Patrimoine.

Depuis plusieurs années, Ciné-sud Patrimoine œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine cinématographique tunisien, arabe et africain. Grâce à ses partenariats avec la Cinematek de Bruxelles, la Cinemateca Portuguesa, la Cinémathèque de Toulouse ou encore la Cineteca di Bologna, de nombreuses œuvres emblématiques ont été restaurées, parmi lesquelles Les Baliseurs du désert, Viva la Muerte, Les Dupes, Traversées, Camp de Thiaroye ou L'Ombre de la Terre.

Plusieurs de ces films ont circulé dans de grands festivals internationaux — Venise, Cannes, Bologne, Lyon — confirmant leur importance patrimoniale et leur résonance universelle.

Un classique restauré dans le respect de son histoire

Écrit et réalisé par Nouri Bouzid, *L'Homme de Cendres* (Rih Es-Sed), long métrage de 1 h 49, est une production tunisienne de Ciné-téléfilms coproduite par la SATPEC. Le film, œuvre structurante d'un cinéaste engagé, a été restauré grâce à une collaboration entre la Cineteca di Bologna et la Cinematek de Bruxelles, deux institutions membres de la FIAF.

La version restaurée a été dévoilée le 22 juin dernier lors de la 39^e édition du Festival Il Cinema Ritrovato, dans la section Cinemalibero. Deux autres films tunisiens restaurés, *La Noce* (1978) et *Camera Arabe* (1987), y ont également été présentés en première mondiale.

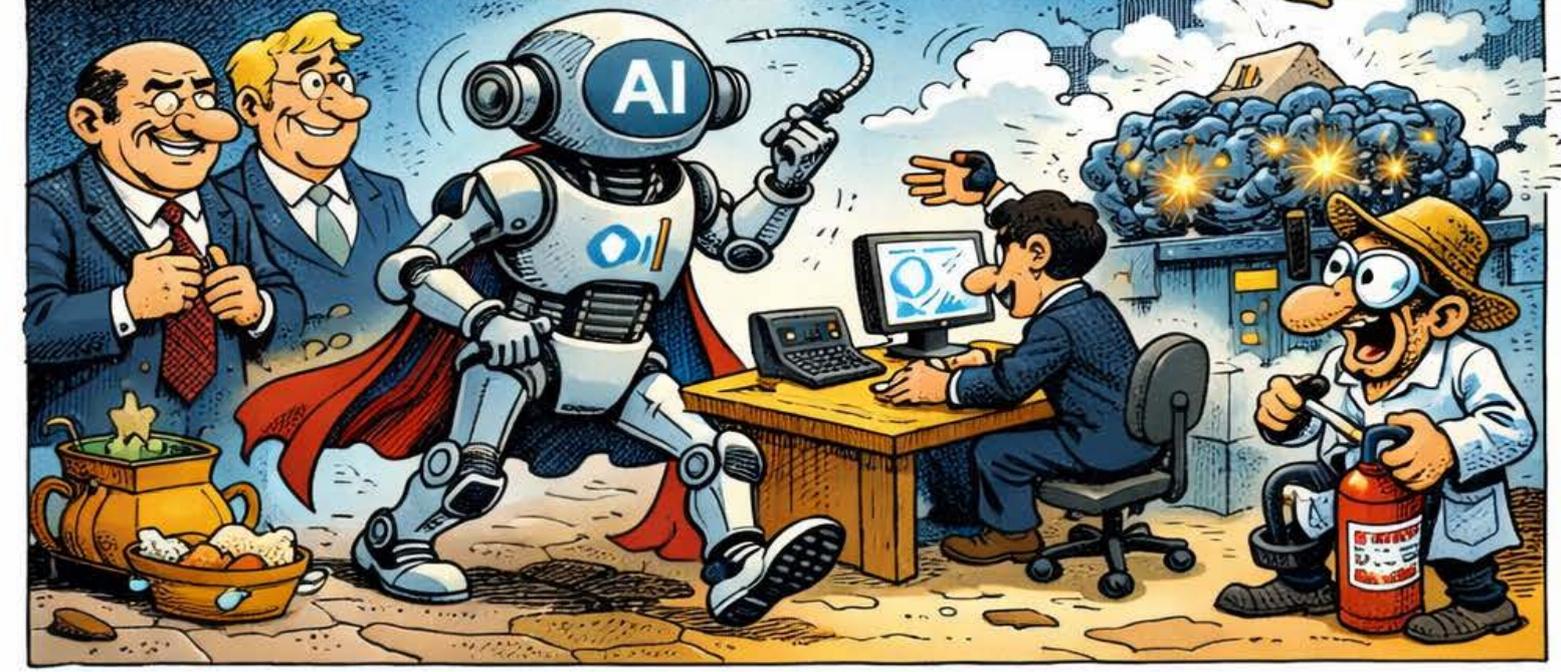
Un mouvement de restauration qui s'intensifie

La restauration de *L'Homme de Cendres* et *La Noce* s'inscrit dans une coopération croissante entre producteurs tunisiens, cinémathèques européennes et archives spécialisées, appuyée

en bref

Chiffres clés

- **L'Homme de Cendres** de Nouri Bouzid revient en salle dans une version restaurée en Italie.
- **La restauration** a été menée par Ciné-sud Patrimoine avec la Cineteca di Bologna, la Cinematek de Bruxelles et Ciné-téléfilms.
- **L'avant-première nationale est prévue le 31 octobre** au cinéma Le Rio.
- Cette restauration s'ajoute à un mouvement plus large de **sauvegarde du patrimoine cinématographique tunisien**.
- **Plusieurs œuvres tunisiennes restaurées** circulent désormais dans de grands festivals internationaux.



Prévisions économiques assistées par IA |

La révolution silencieuse qui transforme la décision



L'intelligence artificielle s'impose discrètement comme un nouvel outil stratégique pour les décideurs tunisiens. Dans un contexte économique marqué par l'incertitude, l'inflation fluctuante et la volatilité des marchés mondiaux, l'analyse prédictive offre une visibilité que les modèles

traditionnels n'ont jamais pu garantir. Banques, entreprises privées, startups et institutions publiques y recourent de plus en plus pour anticiper les tendances, réduire les marges d'erreur et accélérer la prise de décision.

L'IA change la donne pour les prévisions économiques

Longtemps limitée à des modèles statistiques lourds, la prévision économique entre dans une nouvelle ère. Grâce au machine

learning, il devient possible d'analyser en temps réel des millions de données : transactions, météo, consommation d'énergie, chaînes d'approvisionnement, signaux faibles sur les réseaux sociaux, variations des prix mondiaux, etc.

Cette capacité à absorber et croiser des volumes massifs d'informations permet d'obtenir des projections plus cohérentes, notamment dans un pays où les indicateurs macroéconomiques sont parfois incomplets ou publiés avec retard.

L'IA ne remplace pas l'économiste : elle augmente sa capacité d'analyse. Là où un expert se base sur quelques dizaines d'indicateurs, les algorithmes peuvent en exploiter des milliers.

Des usages déjà bien ancrés dans plusieurs secteurs tunisiens

Banques et institutions financières

Les établissements utilisent désormais l'IA pour prévoir l'évolution de la demande de crédit, évaluer les risques de défaut, anticiper les besoins de liquidité ou détecter les tensions dans le comportement des ménages.

Cette approche prédictive améliore la gestion des

portefeuilles et renforce la stabilité financière.

Entreprises industrielles et commerciales

Dans la distribution, les modèles d'IA prédisent la demande, optimisent les stocks et identifient les variations saisonnières. Dans l'industrie, ils anticipent les ruptures logistiques et les hausses de coûts des matières premières.

Pour les exportateurs, l'IA détecte les opportunités de marché à partir des fluctuations des prix mondiaux.

Politiques publiques et administration

L'État commence à explorer l'IA pour anticiper les recettes fiscales, simuler l'impact des politiques budgétaires ou prévoir les tensions sur les importations essentielles. Dans un pays dépendant des marchés mondiaux, cette capacité d'anticipation devient essentielle.

Des limites et précautions indispensables

L'IA n'est pas une boule de cristal. Ses performances dépendent de la qualité des données disponibles et de la capacité à les structurer. En Tunisie, certains indicateurs restent incomplets ou irrégulièrement actualisés, ce qui impose une vigilance accrue.

Autre point crucial : les modèles restent sensibles aux biais. Une prévision basée sur des données incomplètes peut produire des projections trompeuses. L'expertise humaine demeure donc la clé pour interpréter les résultats.

2025–2030 : une nouvelle ère pour la décision stratégique

À mesure que les données se multiplient et que les outils deviennent plus accessibles, l'analyse prédictive va transformer en profondeur la planification économique et stratégique en Tunisie.

Les entreprises capables d'intégrer l'IA dans leurs processus décisionnels prendront une longueur d'avance. Les politiques publiques pourront gagner en réactivité et en cohérence. Et les investisseurs bénéficieront d'une visibilité accrue dans un environnement mondial instable. L'IA ne promet pas de résoudre toutes les incertitudes, mais elle offre un avantage décisif : une lecture fine et rapide des tendances qui redonne de la maîtrise dans un monde devenu imprévisible. Pour les décideurs tunisiens, la révolution est déjà en marche.

Tous les honneurs à Dame Pluie



Nous aimons la pluie. Nous l'appelons même «le bienfaisant», tellement elle a d'importance dans la vie des gens et particulièrement des agriculteurs. Et, puisque dans chacun des Tunisiens, tout urbanisés qu'ils sont, se cache le «fellah» ancestral, alors la pluie est toujours la bienvenue.

Cependant, et en dehors de son rôle dans la production agricole, rôle somme toute assez convenu avec ses répercussions sur les autres secteurs économiques, la pluie joue un autre rôle de plus en plus important dans la création d'emploi, et par les temps qui courent, c'est une affaire de haute politique...

Pensez donc à la pluie non pas dans les régions agricoles, dans les champs ou sur les arbres. La pluie tombe aussi et heureusement dans les villes. Et là, Dame pluie se ligue avec les meilleures municipalités du pays afin d'aider les efforts du ministère de l'Emploi.

En effet, dès les premières gouttes, toute une population de travailleurs spécialistes trouve son job de rêve. Ainsi, les vendeurs des parapluies qui se baladent partout vendant leurs outils combien nécessaires. Les fripiers aussi guettent dès fin septembre le ciel attendant les premières pluies en se frottant les mains. Les articles d'hiver en fripes sont plus chers que ceux de l'été et les gens achètent des manteaux et de coupe-vent pour se protéger...

Les municipalités qui ne ménagent pas leur effort se liguent avec la pluie. Les chaussures qui glissent dans la boue et les trous des trottoirs nécessitent un cordonnier

qui trouve ainsi du job. Les flaques d'eau de pluie stagnante éclaboussent les voitures, les garages travaillent, tâchent les vêtements des passants, les pressings augmentent leur chiffre d'affaires.

Tous ces boulots ne vivent vraiment que grâce à la pluie, autrement ils végéteraient et les municipalités auront autant de chômeurs sur les bras.

La pluie est également un auxiliaire très actif des responsables qui s'occupent du rendement des travailleurs de l'assainissement. Pensez donc que ces gens passent les mois de chaleurs -et ils sont

longs chez nous- à ne rien faire. Du coup, la pluie qui se déverse dans nos égouts bouchés les oblige à retrousser les manches et de courir partout dans la ville débouchant, récurant, nettoyant !

Avec ce rôle de premier ordre dans la création d'emploi dans les villes, il va falloir que le ministère de l'Emploi pense sérieusement à décorer Dame Pluie par les plus hauts des insignes d'honneur... pour multiples services rendus... à la Nation.

ALI LAIDI BM (6-11-2010)



LES 3 DE LA SEMAINE DE MISTER W.

BOOM DES ÉNERGIES VERTES

VIVE
LE SOLAIRE!
VIVE L'ÉOLIEN!

HOURRA!

PANIQUE À LA BOURSE

À LA CHUTE!
À LA HAUSSE!
AU SECOURS!

CRISE!

L'IA QUI DÉCIDE TOUT

L'APPLI
ORDONNE!

OUI,
MAÎTRE!

MANGE!
DORS!
OBEÏS!

Et moi
qui croyais
avoir tout
vu...



Le monde continue de tourner. Parfois trop vite, parfois à l'envers. Cette semaine encore, l'actualité nous a offert son trio préféré : une bonne nouvelle, une sueur froide et un grand moment de n'importe quoi. Allez, je vous raconte.

● La claque positive

Les renouvelables passent la vitesse supérieure

Il y a des semaines où l'actualité respire un peu mieux. Celle-ci en fait partie. Les énergies renouvelables continuent leur percée mondiale, portées par des investissements massifs, des innovations techniques et, il faut le dire, une urgence climatique qui ne laisse plus beaucoup d'alternatives. Selon les dernières tendances relayées par l'Agence internationale de l'énergie, solaire et éolien avancent désormais plus vite que toutes les autres sources combinées.

Ce n'est pas qu'une affaire de chiffres. Derrière, il y a des villes qui revoient leur modèle, des industries qui s'adaptent, et même des États historiquement frileux qui commencent à changer de discours. Le vert n'est plus seulement une couleur militante, c'est devenu un argument économique. Rentable, stratégique, presque... tendance.

Alors non, tout n'est pas réglé. Mais pour une fois, la planète n'est pas uniquement en mode pansement. Et ça, on prend.

● Panique à bord

Démocraties sous tension, citoyens à bout

Ambiance plus électrique du côté des marchés financiers. Une semaine marquée par une nervosité palpable : inflation tenace, croissance incertaine, décisions de banques centrales scrutées à la loupe. Résultat : ça monte, ça descend, ça sursaute au moindre mot de travers. La finance mondiale vit en apnée.

Les investisseurs cherchent un cap pendant que les gouvernements jonglent entre rigueur et relance. Les ménages, eux, regardent tout ça de loin, surtout quand le ticket de caisse continue de grimper. Le décalage entre les graphiques abstraits et la réalité quotidienne n'a jamais été aussi visible.

Ce climat d'instabilité rappelle une chose simple : l'économie mondiale est devenue hypersensible. Un tweet, une rumeur, une statistique mal interprétée, et tout le monde retient son souffle. Pas franchement rassurant pour la suite.

Calmez-vous, messieurs-dames, on parle quand même de l'économie réelle. Enfin, en théorie.

● L'absurde en action

Quand l'IA décide pour vous

On pensait avoir touché le fond, mais non. Cette semaine, nouvelle perle technologique : des applications dopées à l'intelligence artificielle censées décider à votre place. Quoi manger, quoi porter, quand dormir, quand respirer (j'exagère à peine). Le libre arbitre version abonnement mensuel.

Présentées comme des outils de bien-être, ces solutions flirtent joyeusement avec l'absurde. L'argument ? "Vous simplifier la vie." Traduction : réfléchir fatigue, laissez l'algorithme faire. Certains adorent. D'autres s'inquiètent. Tous cliquent sur "accepter les conditions".

Le plus fascinant reste notre enthousiasme collectif. On confie déjà nos données, nos souvenirs, nos trajets. Pourquoi pas nos choix, après tout ? Prochaine étape : une IA vexée parce que vous n'avez pas suivi son conseil.

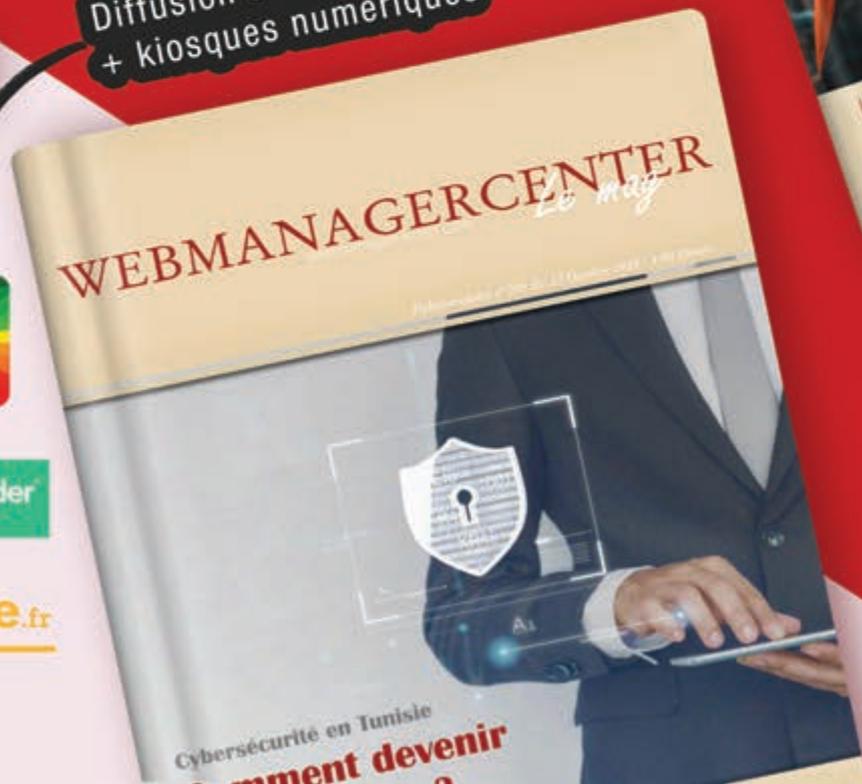
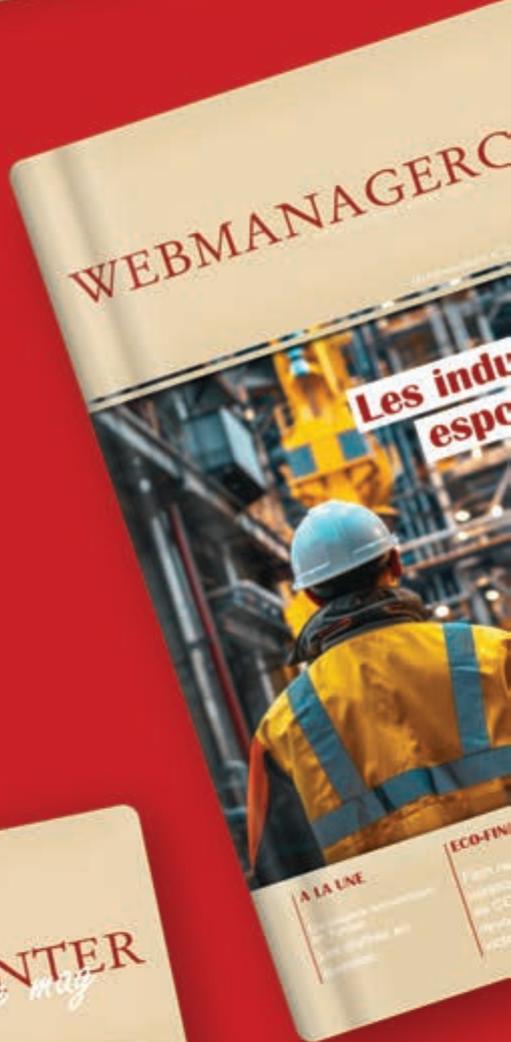
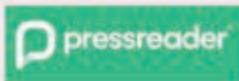
L'humanité assistée, oui. Débranchée, peut-être pas tout de suite.

« La semaine prochaine, on reparlera peut-être d'humains raisonnables... mais ne rêvons pas trop. » MISTER W.

hebdomadaire

WMC LeMag

Diffusion abonnés
+ kiosques numériques



Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :

